



**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA FACULTE DES
SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES DES SCIENCES SOCIALE
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES**

MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sociologie de l'Organisation et du Travail

Thème :

**De l'idée à la création de l'entreprise féminine
éducative : étude sociologique auprès des femmes
créatrices de crèche**

Élaboré par :

- YAKOUBEN Tafath
- ZIANI Souhila

Encadré par :

Mr HADERBACHE Bachir

Promotion 2019/2020

Remerciement

Nous remercions ALLAH tout-puissant de nous avoir accordé la force et la volonté pour pouvoir élaborer ce modeste travail.

*Nous tenons à remercier notre encadreur **Mr HADERBACHÉ Bachir** pour nous avoir honoré en acceptant de guider notre travail et pour ses conseils, ses efforts son temps et surtout pour son soutien tout au long de la période de travail.*

On tient surtout à remercier nos très chers parents qui méritent d'être remercié vivement et chaleureusement pour le courage et le sacrifice qu'ils ont consentis pendant la durée de nos études en leur souhaitant une longue vie pleine de joie et de santé.

Un grand remerciement pour toutes les femmes entrepreneures de nous avoir accueillis, et notre remerciement à tous qui ont collaboré et contribué à la concrétisation de ce travail.



Tafath & Souhila

Dédicaces

À toutes les personnes qui nous sont chères



Tafath & Souhila

Sommaire

Remerciement

Dédicaces

Sommaire

Leste des abréviations, sigles et acronymes

Introduction Générale 1

Chapitre I

Cadre méthodologique de la recherche

Préambule.....	5
1. Les raisons de choix du thème	5
2. L'objectif de la recherche	5
3. Problématique	5
4. Les Hypothèses	10
5. La définition des concepts.....	10
5.1. L'entrepreneuriat féminin	11
5.2. La Femme entrepreneure	11
5.3. Trajectoire	12
5.4. La trajectoire professionnelle.....	12
5.5. Les obstacles	13
5.6. L'entreprise éducative (la crèche).....	13
5.7. La femme directrice de crèche.....	13
6. La méthodes et technique.....	14
6.1. La méthode.....	15

Sommaire

6.2. La technique	15
7. Les difficultés rencontrées	15

Chapitre II

La conception de l'entrepreneuriat féminin

Préambule.....	17
1. L'entrepreneuriat.....	17
1.1. Repères historiques de l'entrepreneuriat.....	17
1.2. Les paradigmes de l'entrepreneuriat.....	19
1.2.1. Un processus lié à la notion d'opportunité.....	19
1.2.2. Un processus d'émergence organisationnelle	19
1.2.3. Un processus qui évolue sous l'effet dialogique individu-crédation de valeur	20
1.3. Champs de l'entrepreneuriat.....	21
1.3.1. L'économiste.....	21
1.3.2. Les psychologues	22
1.3.3. Les gestionnaires.....	22
1.3.4. Les approches qui sous-tendent l'évolution du concept.....	22
1.4. Caractéristiques d'entrepreneur	24
1.4.1. Le besoin d'indépendance.....	24
1.4.2. L'innovateur.....	24
1.4.3. Un preneur de risque	25
1.4.4. Entrepreneur-Opportuniste.....	25

Sommaire

1.4.5. L'entrepreneur-Organisateur.....	25
1.4.6. L'entrepreneur –joueur	25
2. Un phénomène économique et social.....	26
2.1. La sociologie économique	26
2.2. La sociologie de l'entrepreneuriat	27
2.3. Le rôle de la femme entrepreneure en tant qu'agent économique.....	27
3. L'entrepreneuriat féminin	28
3.1. Historique de l'entrepreneuriat féminin.....	28
3.2. Les types de femmes entrepreneures	29
3.3. Les obstacles et les freins de l'entrepreneuriat féminin.....	30
3.3.1. L'accès au financement.....	31
3.3.2. La conciliation entre sa vie privée et sa vie professionnelle	31
3.4. Les caractéristiques des entreprises détenues par les femmes entrepreneures	31
3.5. Les trajectoires socio-professionnelles des femmes entrepreneures	32
3.5.1. La situation matrimoniale	32
3.5.2. Situation familiale	33
3.5.3. La formation.....	33
3.5.4. L'expérience professionnelle	34
3.5.5. Les Réseaux sociaux de la création	34
Conclusion du chapitre	35

Sommaire

Chapitre III

L'entrepreneuriat féminin en Algérie

Préambule.....	37
1. Dynamique entrepreneuriale en Algérie	37
1.1. Contexte et dynamique entrepreneuriale en Algérie.....	37
1.2. L'importance économique et sociale de l'entrepreneuriat en Algérie.....	38
1.3. Principaux obstacles entravant le développement de l'entrepreneuriat en Algérie	39
1.4. Présentation de quelques dispositifs et structures d'aide et de soutien à la création d'entreprise en Algérie	39
1.4.1. Caisse Nationale d'Assurance Chômage « CNAC ».....	40
1.4.2. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ ».....	40
1.4.3. Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit « ANGEM ».....	40
2. L'évolution de l'entrepreneuriat féminin en Algérie	41
2.1. La place de l'entrepreneuriat féminin dans l'économie algérienne	41
2.2. Les caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Algérie	42
2.3. Typologie socioprofessionnelle des femmes chefs d'entreprise	42
2.4. Une logique familiale.....	43
2.5. Une logique professionnelle.....	44
3. Les motivations des femmes entrepreneures algériennes	45
3.1. Nécessité économique.....	45
3.2. Désir d'auto-accomplissement.....	45
3.3. Désir d'autonomie et d'émancipation	46

Sommaire

3.4. Désir du pouvoir et de la reconnaissance sociale	46
3.5. Mécontentement envers les restrictions culturelles	46
4. Les obstacles rencontrés dans le démarrage et dans le développement de l'entreprise des femmes entrepreneures en Algérie	47
4.1. L'absence de soutien et d'accompagnement aux projets	47
4.2. Accès aux marchés et à l'information.....	47
4.3. L'accès au foncier	48
4.4. L'accès au financement.....	48
4.5. L'environnement culturel et le rôle de la femme dans la société algérienne	49
5. Etablissement d'accueil.....	49
5.1. Aperçu historique	49
5.2. La prise en charge extra-parentale	50
5.3. Types des établissements d'accueil	51
5.3.1. Crèche collective	51
5.3.2. Halte-garderie.....	51
5.3.3. Les jardins d'enfants	51
5.3.4. Les jardins d'éveil.....	52
5.3.5. Micro-crèches.....	52
5.3.6. L'établissement accueil en Algérie.....	52
5.4. Historique des modes de gardes en Algérie	52
5.5. Types d'établissements d'accueil en Algérie.....	53
5.5.1. La crèche	53

Sommaire

5.5.2. Le jardin d'enfants	54
5.5.3. L'établissement « multi-accueil »	54
Conclusion du chapitre.....	55

Chapitre IV

Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

Préambule.....	58
1. Le déroulement de la pré-enquête	58
2. Choix des femmes entrepreneures interrogées	59
2.1. La présentation des cas interrogés	59
2.2. Discussion des résultats de la pré-enquête.....	61
Conclusion du chapitre.....	65
Conclusion Générale	66
Liste Bibliographique.....	69

Liste des abréviations, sigles et acronymes

Liste des abréviations, sigles et acronymes

Abréviation	Signification
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNCRC	China National Cotton Réserves Corporation
FMI	Fond Monétaire International
GEM	Global Entrepreneur ship Monitor
MENA	Middle East and North African
ONS	Office National des Statistiques
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite ou Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Entreprise
TEA	Taux de prévalence de l'Activité Entrepreneuriale
TPE/PE	Très Petite Entreprise / Petite entreprise
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Introduction Générale

Introduction

Depuis les dernières décennies, l'économie mondiale fait face à des transformations majeures comportant plusieurs éléments de changements, dont la féminisation des marchés de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Les femmes représentent la moitié de la population active dans le monde, et la pénétration des marchés économiques dans le domaine entrepreneurial demeure un défi en soi pour plusieurs d'entre elles.

L'entrepreneuriat féminin en Algérie commence à prendre de l'ampleur et le statut de la femme s'est nettement amélioré, dans la suite de la féminisation massive des emplois ce qui engendre la popularité de l'entrepreneuriat qui grandit au cours des années. Par ailleurs, le changement économique introduit par l'état qui vise à promouvoir la situation de la femme en lui facilitant l'accès au monde entrepreneurial à l'aide d'un ensemble de dispositifs de financement ce qu'as permit une diversité de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

Les femmes entrepreneures algériennes tendent à posséder des entreprises plus petites, à exercer leurs activités avec un niveau de capitalisation globale plus faible, la très grande majorité des femmes entrepreneures dirige des TPE, des structures inférieures à 10 salariés ainsi qu'à créer et gérer des entreprises dans des secteurs différents de ceux que choisissent leur homologue masculin.

Dans cette perspective, les femmes restent peu présentes dans les secteurs industriels, y compris dans les nouveaux secteurs comme le secteur des TIC. En outre, sont majoritaires dans les professions libérales liées à la santé et fortement présentes dans la profession juridique, minoritaire dans les professions d'huissiers de justice, ingénieurs, géomètres et comptables indépendantes.

Ces entreprises sont en grande majorité dans les secteurs l'artisanat et des services de la vente au détail et restaurants, services collectifs, santé et notamment en éducation qu'est totalement dominé et pratiqué par les femmes grâce à son savoir-faire domestique et à son rôle au sein de sa famille, ce savoir-faire permet plus facilement aux femmes d'accéder au domaine de l'entrepreneuriat éducatif étant donné qu'elle est éduquée à un savoir-faire domestique, ce qui lui est avantageux.

Introduction

L'entrepreneure algérienne garde encore trop souvent sous silence les détails de sa réalité, les activités entrepreneuriales demeurent entravées par des contraintes qui tendent souvent à revêtir un caractère sexo-spécifique, telles que les normes culturelles, l'inégalité des chances en matière d'emploi, et l'accès restreint des femmes au financement.

L'intérêt de notre étude est de mettre en lumière l'importance de l'entrepreneuriat féminin à Béjaïa, plus précisément de décrire et comprendre la trajectoire socioprofessionnelle des femmes créatrices d'établissement d'accueil de la petite enfance, et à identifier les différents obstacles lors du processus entrepreneurial, en s'intéressant aux femmes en tant qu'acteurs qui se situent dans une économie formelle, visible, et qui possèdent des atouts (diplômes, expériences professionnelles, qualifications).

Pour répondre aux questions découlant de la problématique, la méthodologie suivie et le choix d'un terrain d'étude est plus qu'essentiel, dans notre cas, nous avons opté pour des observations et des entretiens semi-directifs avec les femmes créatrices d'entreprise éducative appartenant à la circonscription de la wilaya de Bejaïa celles qui possédant un établissement d'accueil de la petite enfance. Ceci, pour notre appartenance à cette région, mais aussi à cause des ressources limitées en temps, en informations et en moyens financiers dont nous disposons. Cela étant rendu possible grâce au cadrage de notre thème qui s'est fait à partir d'une recherche bibliographique non-exhaustive.

Au plan de la répartition de notre travail de recherche, il est fort à constater qu'il est structuré en chapitres, leurs développements se caractérisent comme suite :

- Pour la partie théorique, elle permettra de mieux comprendre la dynamique entourant l'entrepreneuriat féminin, elle se divise de sa part en trois chapitres.
- Premier chapitre intitulé le cadre méthodologique de la recherche, dans lequel le sujet est délimité et présenté, qui est consacrée au cadre conceptuel de la recherche.
- Deuxième chapitre porte sur la conception de l'entrepreneuriat, qui présente les acquis théoriques relatifs à l'entrepreneuriat féminin et qui sont liés au sujet traité ainsi que la théorie adoptée.
- Troisième chapitre titré, l'entrepreneuriat féminin en Algérie est consacrée à la mise en exergue des caractéristiques des profils des femmes entrepreneures en Algérie.
- Le quatrième chapitre quant à lui contient, la présentation de la pré-enquête et l'analyse des résultats obtenus à travers les entretiens exploratoires lors de la pré-enquête.

Partie théorique

Chapitre I

Cadre méthodologique de la recherche

Préambule

Ce cadre consiste d'une part à présenter les motivations de choix du sujet, et de délimiter l'objectif de la recherche. D'autre part d'aborder la problématique, afin d'émettre des hypothèses et définir les concepts clé. Il résume les étapes et techniques méthodologiques poursuivies : la pré-enquête, la méthode et la technique utilisée, le déroulement des entretiens, Choix des femmes créatrices de crèche interrogés, ainsi que les difficultés rencontrées.

1. Les raisons de choix du thème

L'entrepreneuriat féminin est devenu ces dernières années, un sujet d'intérêt pour de nombreux spécialistes, il suscite de grandes interrogations, et offre un énorme champ d'étude et de recherche. Le choix du sujet a été inspiré par le désir de mieux connaître ce type de phénomène entrepreneurial féminin dans la région de Bejaia. Vu un remarquable manque de recherche spécifique sur ces femmes créatrices de l'entreprise éducative, ce qui a stimulé notre esprit interrogatif, induisant fortement notre perspective de recherche à la fois une occasion de faire connaître cette catégorie de femmes entrepreneures, promouvoir deux savoirs complémentaires qui sont l'esprit d'entreprendre et l'esprit d'entreprise, ainsi qu'approfondir nos connaissances.

2. L'objectif de la recherche

Cette recherche a pour intérêt de mettre en lumière la réalité de l'entrepreneuriat féminin à Bejaia, plus précisément de décrire et comprendre la trajectoire socioprofessionnelle des femmes créatrices de crèche, et à identifier les différents obstacles lors du processus entrepreneurial, à travers une combinaison d'une sociologie des parcours biographiques et d'une sociologie économique, en s'intéressant aux femmes en tant qu'acteurs qui se situent dans une économie formelle, visible, et qui possèdent des atouts (diplômes, expériences professionnelles, qualifications).

3. Problématique

À l'heure actuelle de la mondialisation où des changements et transitions économiques se font en un temps record, les gouvernements attachent de plus en plus d'importance à la création de valeur nouvelle en se basant sur des entreprises capables de s'adapter à tout instant aux différents changements.

L'Algérie a connu un bouleversement de son économie à la fin des années 80, qui a eu pour cause principale la chute brutale des prix de l'hydrocarbure, représentant 88 % du PIB national, les pouvoirs publics se voient dans l'incapacité de résoudre les problèmes socioéconomiques auxquels ils sont confrontés. Devant cette impasse, ils étaient dans l'obligation de trouver une solution, la meilleure qui s'était dressée devant eux, était de donner une chance au secteur privé avec l'encouragement de création d'entreprise (HADJEM, M. GUEDECHE, K. 2017. P33).

La dynamique entrepreneuriale favorise dans les pays la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux. Elle permet aussi de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins de pays. Sur le plan économique, l'entrepreneuriat joue un rôle majeur dans la croissance économique ainsi, que dans le développement régional et local, elle constitue la force motrice de développement (OCDE. 2000. P 2).

La création des entreprises favorise particulièrement la diversification de la structure industrielle, en même temps qu'elle aide à exploiter des ressources inutilisées recelant ainsi la formation de capital. En plus de sa contribution à la création de richesses, a une place primordiale dans la résorption du chômage à travers sa capacité de créer de l'emploi, elles favorisent aussi la répartition des richesses entre différentes couches de la population et différents sexes.

Ce qu'a fait une incursion de mouvements féminins dans le monde des organisations. Dans le milieu populaire urbain, les femmes développent des réseaux d'accumulation du capital et de redistribution des biens produits, ce qui a donné naissance à l'entrepreneuriat vocabulaire courant jusqu'à devenir le point central des préoccupations. Cette émergence signifiée que les femmes sont capables d'initier une activité et la gérer au même point d'égalité que leurs partenaires masculins.

Étant donné que, jusqu'aux années 80, l'entrepreneuriat était réservé généralement aux hommes, car vu que des contraintes culturelles, sociales, juridiques, politiques et économiques, empêchaient les femmes d'investir dans des activités entrepreneuriales. Toutefois, au cours des trois dernières décennies et dans de nombreux pays, les entrepreneures femmes représentent une part croissante dans les contingents des chefs d'entreprise en jouant un rôle important dans le développement de l'entrepreneuriat (METAICHE.T. 2013. P1).

Depuis longtemps les femmes sont destinées comme épouses à servir de support biologique à la lignée. Enfermées souvent dans la maison, elles ont pour rôles l'exécution des

tâches ménagères et l'éducation des enfants dans le respect des coutumes et de la tradition. (BOUTEFNOUCHET. M. 1980. P37). À cet effet, la sortie de la femme de son isolement et son arrivée massive sur le marché du travail ont engendré l'apparition d'une nouvelle problématique. La femme est devenue un agent économique actif, sa participation au marché du travail ne cesse de s'accroître.

L'entrepreneuriat féminin constitue un des moyens de promotion sociale et d'insertion économique de la femme. En effet, certains auteurs l'appréhendent comme étant « vital pour le dynamisme de l'économie ». Ainsi, les études internationales du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) ont montré la corrélation entre le taux d'activité entrepreneurial féminine et la croissance économique. (HITACHE.L. MEGHERBI-ARABI.K 2015. P 2). C'est en ce sens que des recherches ont été réalisées pour mieux saisir ce phénomène entrepreneurial tout en accordant une attention particulière au rôle de la femme. En effet, cette catégorie de la population est la plus vulnérable aux problèmes liés à l'employabilité et enregistre des taux de chômage élevés.

Dans lequel, l'intérêt scientifique mené traite des caractéristiques sociodémographiques des femmes entrepreneures, l'intention entrepreneuriale, les sources de financement et les obstacles rencontrés laissant ainsi le poids des facteurs qui ont amené à l'apparition de ce phénomène et la dimension genre notamment dans les études sociologiques (CHALAL, F. 2007. P 4).

Avec les mutations qu'a connues la société algérienne durant ces dernières années, les femmes optent de plus en plus souvent pour les activités d'indépendantes et encore, pour le statut de « chef d'entreprise ». Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, l'existence de ces nombreux programmes de soutien à l'entrepreneuriat. Citant : l'ANSEJ, la CNAC, l'ANGEM et l'ANDI. Ces dernières sont des agences chargées de l'exécution des politiques publiques d'aide et de soutien à la création d'entreprises. Ces agences sont censées apporter un appui important en termes d'accompagnement des promoteurs et la formalisation de leurs activités. (HITACHE.L, ET AL.2015. P 107).

Dans le but de faciliter l'intégration de la femme et le renforcement de son statut en tant que pierre angulaire de la croissance économique qui se manifeste dans la promulgation de différentes lois et mécanismes, on constate que pour les femmes algériennes l'entrepreneuriat représente un défi et une opportunité.

Reste que les recherches mettent en évidence que le nombre de femmes entrepreneurs en Algérie ne constituent que 19% de la main d'œuvre féminine. (ASSOCIATION DES FEMMES EN ÉCONOMIE VERTE (AFEV). 2017.p 13), et selon les statistiques du Centre national du registre de commerce (CNRC) de 2017, les femmes inscrites en tant que propriétaire d'entreprise (personnes morales) ne représentent que 6% du totale des propriétaires d'entreprises dans le pays. (WOMEN IN BUSINESS OF ALGERIA (WIBA). 2018. P 22)

Les résultats montrent que les femmes diplômées de l'enseignement supérieur en Algérie sont la catégorie qui recourt le moins à l'entrepreneuriat et présente des taux faibles dans le domaine de la création d'entreprises, en raison de plusieurs problèmes et défis qui entravent le développement de l'activité entrepreneuriale des femmes en Algérie.

Les secteurs investis par les femmes algériennes se sont diversifiés et ont même concerné des domaines traditionnellement réservés au sexe masculin. Bien que, la femme entrepreneure occupe une place importante dans les activités libérales avec 46% et selon Fouquet Annie, le secteur privilégié par les femmes entrepreneures est celui des services. Entre être artisanes, chef d'entreprises de plus de dix salariés. Selon cette auteure, ces femmes ont tendance à créer les entreprises de plus petite taille, autrement dit des micro-entreprises. (FOUQUET.A. 2005. P3).

Selon Bertrand Duchéneaut et Muriel Orhan (2000), les secteurs d'activité privilégiés par les femmes entrepreneures peuvent être décrits selon des caractéristiques essentielles : la dimension féminine de l'activité est esthétique, mode, soins de la personne, de la famille les écoles privées, notamment les écoles maternelles (FOUQUET.A. 2005. P 44). A cet égard, les femmes entrepreneurs sont très présentes dans la création d'entreprise éducative qu'est une institution d'éducation des jeunes enfants avant la scolarité obligatoire. En Algérie, l'entreprise éducative est majoritairement occupée par les femmes. Très peu sont les hommes qui travaillent dans ce métier.

La directrice de l'établissement est nommée parmi les personnes ayant des diplômes, notamment dans le domaine de l'administration et de la gestion, de la psychologie, de l'éducation et de l'enseignement spécialisé, de la sociologie éducative et familiale et des sciences administratives et juridiques. (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°58. 2019. P 12)

La femme créatrice de l'établissement est tenue d'élaborer un rapport annuel des activités pédagogiques et de loisirs de l'établissement et de l'adresser à la direction chargée de

l'action sociale de wilaya. C'est une femme polyvalente, elle possède donc des compétences administratives et de gestion ainsi que des connaissances en management et gestion d'équipe, elle assure la mise en œuvre et le suivi du projet pédagogique de la crèche qu'elle dirige. Elle est responsable de la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière de son établissement.

Ce dernier a pour mission d'accueillir des enfants et de veiller à leur développement, à leur sécurité, à leur bien-être et à leur intégration sociale et scolaire. D'aider et d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants, pour la prise en charge de leurs enfants en raison des changements enregistrés sur le mode de vie au sein de la société tels que l'accès de la femme au monde de l'emploi, notamment afin de lui permettre de concilier la vie professionnelle et la vie familiale. (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERINNE N°58. 2019. P10)

L'établissement d'accueil de la petite enfance a pour but de renforcer la prise en charge médicale et psychologique des enfants en garantissant un contrôle médical au profit des enfants, et le cas échéant, un contrôle psychologique assuré par un psychologue clinique ou un orthophoniste. Le programme Néanmoins, très pédagogique adopté par ces établissements permis de faciliter l'accès à l'école, de promouvoir les capacités cognitives de l'enfant. (<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/138162> le 07 /08 /2020 18:23)

La PME et de la Promotion de l'Investissement englobent, au niveau de la wilaya de Bejaia 54 entreprises publiques et privées implantées ainsi que seize (16) zones d'activité. Le tissu d'entreprise enregistre 18 540 PME, avec une moyenne de création annuelle de 1 424 PME. Ainsi, le nombre de grandes entreprises, tous secteurs confondus est de 30 entreprises dont 17 du secteur public. Bejaïa accueille près de 27 % de la population de PME du pays. (MOUFFO K. N. 2018. P 12)

Dans notre cas, le manque des données officielles et l'indisponibilité des recherches et nous ont empêchés de dresser un portrait réel de l'entrepreneuriat féminin et peu d'études ont été élaborées sur les femmes créatrices d'entreprise éducative. Les diverses connaissances sur le sujet ne permettent pas de faire le point sur la situation actuelle de la femme entrepreneure à la wilaya de Béjaïa. Ce manque d'information rend ainsi difficile l'élaboration et la mise en place d'outils pouvant aider les entreprises des femmes Algériennes à croître davantage.

Cette recherche a pour but de combler le manque d'études et d'apporter un éclaircissement sur les créatrices d'établissements d'accueil de la petite enfance dans la région de Bejaïa. En l'occurrence ce type d'activité s'avère en outre une composante non-négligeable pour l'économie de la wilaya de Bejaïa et que la femme représente un avenir très important

dans le développement et l'évolution de l'entrepreneuriat. Ainsi, l'encouragement des autres femmes à se lancer dans ce domaine. En montrant l'aboutissement de divers éléments de parcours entrepreneurial, et des obstacles rencontrés lors de processus de création.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur les caractéristiques des femmes créatrices d'établissement d'accueil de la petite enfance ayant passé à l'acte d'entreprendre en essayant d'identifier des spécificités de la trajectoire socioprofessionnelle qui leur sont propres pouvant être à l'origine du projet entrepreneurial.

À la lumière de tout ce qui a été évoqué, mettant sur un bord la créatrice d'entreprise éducative et sur l'autre, son parcours peut-on dès lors soulever la lancinante question, et la grande relation entre les rapports la sphère sociale et la sphère professionnelle. Notre objectif de recherche a été décortiqué en trois questions sous-jacentes suivantes :

- Qui sont ces femmes qu'ont créées des crèches ? Que font-elles ? Quelles sont les expériences acquises ?
- Quels sont les éléments qui constituent la trajectoire socio-professionnelle des femmes ayant créé des crèches dans la région de Béjaïa ?
- Quelles ont été les entraves qui ont pu ralentir éventuellement le projet entrepreneurial féminin ?

4. Les Hypothèses

Pour répondre aux questions de la problématique, on a choisi d'émettre les hypothèses suivantes :

- Le choix d'activité de la femme créatrice de crèche à Bejaia est lié à la formation et à l'appui du réseau social (famille, mari, amis...), ainsi l'expérience d'acquises.
- La formation initiale et les expériences antérieures qui constituent la trajectoire des femmes créatrices de crèches sont les éléments déclencheurs de processus entrepreneurial féminin.

5. La définition des concepts

Les concepts des hypothèses et ceux qui sont relatifs, vont être définies dans cet élément à savoir : l'entrepreneuriat féminin, les femmes entrepreneurs, la trajectoire de ces dernières ainsi l'entreprise éducative et les obstacles à la création.

5.1. L'entrepreneuriat féminin

Cependant, à travers une littérature de plus en plus abondante dans les pays occidentaux, nous avons pu entrevoir que la notion de l'entrepreneuriat féminin ou de la femme entrepreneure a connu plusieurs définitions qui sont qualifiées comme un champ de recherche spécifique et singulier LEVY-TADJINE et ZOUTEN (2004, 2005) et MIONE (2005), l'entrepreneuriat féminin est marqué par une rareté des études et des écueils méthodologiques, (Adel, F-Z. 2016. P64)

L'entrepreneuriat féminin est cet esprit d'initiative des femmes qui se manifeste de manière prépondérante ; les femmes ont tendance à s'organiser compte tenu des ressources disponibles pour satisfaire leurs besoins, NDONGO et OUDRAOGO le définissent comme : « Un ensemble d'activités mises sur pieds et gérées par les femmes elles-mêmes indépendamment de la taille de l'entreprise ». L'entrepreneuriat féminin désigne enfin de comptes les activités des femmes qui se prennent en charge, qui s'organise pour créer des activités économiques rentables dans les secteurs formels et/ou informels, il s'agit ici, comme le dit G. TCHOUASSI, « de la dynamique féminine qui se manifeste par un esprit de créativité admirable »

C'est-à-dire ; l'entrepreneuriat est un moteur de la réalisation de soi pour ces femmes, et un moyen d'acquérir une indépendance économique qui nécessite beaucoup d'investissement sur le plan personnel et professionnel.

5.2. La Femme entrepreneure

Trouver une définition de la femme entrepreneure n'est pas chose facile, plusieurs auteurs ont donc tentés de définir la notion de l'entrepreneuriat féminin. Selon Lavoie (1988) « L'entrepreneur est la femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante ». C'est-à-dire, le rôle de la femme entrepreneur ne se limite pas à une seule tâche, mais elle participe à plein temps dans la gestion de l'entreprise. (CONSTANTINDIS, C. 2014. P287), donc elles sont des femmes passionnées et déterminées qui ont choisi de créer leur entreprise ou travailler à leur compte pour avoir le contrôle sur les décisions, et gérer leur temps avec un sentiment de flexibilité, exploiter au maximum leurs capacités et les compétences avec un objectif personnel de se réaliser à travers ce projet de vie ». (CONSTANTINDIS, C. 2014.p33)

Pour compléter les idées précédentes, les femmes entrepreneures constituent un groupe hétérogène, avec des vécus, des aspirations et des expériences différentes et finalement leurs similitudes avec les hommes sont plus grandes que leurs différences. (LEGER-J, C. 2013.P03)

D'après la pré-enquête en rejoignant les définitions d'auteurs, on constate que la femme entrepreneure désigne une personne autonome et libre qui saisit une opportunité d'affaire, avec un bon usage de son savoir-faire et le savoir-être, en s'appuyant sur son relationnel amical et familial.

5.3. Trajectoire

La trajectoire est définie sur le plan social en tant que parcours ou itinéraire d'un individu qui s'effectue à travers différentes étapes ou passages par les institutions de la reproduction (principalement la famille, l'école) et de la production comme (Le milieu professionnel). Et sur le plan individuel : elle peut être professionnelle, scolaire, démographique/familiale, culturelle, migratoire/résidentielle, religieuse, juridique...etc. Il est bien différencié pour les hommes et pour les femmes. (AKOUN, A ET ANSART, P 1999.P 540).

Donc la trajectoire se constitue par les réseaux sociaux, les circonstances, les ressources disponibles constituant autant d'éléments à considérer pour appréhender la « consistance du milieu social » à partir duquel l'activité entrepreneuriale peut à la fois être engendrée et prospérée.

5.4. La trajectoire professionnelle

Selon le sociologue Régis Moreau, la trajectoire professionnelle représente l'ensemble des événements professionnels qui marquent le cheminement d'un individu. Cette dimension d'ordre structurel insiste sur les aspects événementiels, vérifiables et quantifiables du discours du créateur. Elle permet de mettre en évidence des dates et des faits centraux marquants de la vie professionnelle. Cette dimension prend particulièrement en compte les aspects objectifs de son parcours. (MOREAU, R. 2004. P 236)

Dans notre travail, nous appelons trajectoire des femmes entrepreneures, le parcours socioprofessionnel de ces femmes qui précède le lancement d'un projet, tout en regroupant leur niveau d'instruction, les formations qu'elles ont suivi avant et après la concrétisation de leur projet, les expériences acquises durant cette période. Un parcours qui peut avoir de l'influence

directe ou indirecte sur l'orientation de cet acteur économique vers l'activité entrepreneuriale et sur le choix lié au type d'activité.

5.5. Les obstacles

Les contraintes socioculturelles qui déterminent la marginalisation de la femme, l'entrepreneuriat féminin est un phénomène récent, et les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à s'orienter vers des professions libérales et l'entrepreneuriat. La volonté des femmes à confronter les réalités et contraintes d'une société masculine, ce qui nécessite des études de terrain pour mieux cerner cette problématique

Dans un environnement économique difficile, l'action d'entreprendre une activité entrepreneuriale est difficile pour les hommes, beaucoup échouent et abandonnent cette activité. Pour les femmes, s'engager dans l'entrepreneuriat est encore plus difficile, c'est un vrai défi, sur plusieurs fronts : la famille, la société, les contraintes financières, la bureaucratie et la gestion des entreprises dans un monde de concurrence.

5.6. L'entreprise éducative (la crèche)

Définir opérationnellement : le choix de la définition opérationnelle est relié au manque de définitions des auteurs

C'est une organisation d'accueil collectif, et toutes les structures d'accueil de la petite enfance. Elle suit un programme éducatif et pédagogique par des professionnels se chargent de l'éducation et de l'encadrement, cette école offre des bonnes conditions d'apprentissage afin d'atteindre un niveau élevé d'éducation, Ainsi de favoriser de développement et l'épanouissement des enfants.

5.7. La femme directrice de crèche

D'après notre pré-enquête, il est apparu que la femme créatrice de crèche est une femme qui est généralement âgée entre 29 et 45 ans, qui est mariée, avec enfants, qui a un niveau d'instruction élevé, a fait une formation universitaire, qui forme son personnel et qui a une certaine expérience dans le domaine de l'éducation. Cette femme sait comment s'y faire dans le domaine éducatif.

Le propriétaire de l'établissement doit, être de nationalité algérienne ; être âgé de 28 au moins ; sois d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent en rapport avec l'objet de l'établissement et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins, trois (3) années en

matière de prise en charge des enfants ; sois d'un diplôme dans le domaine en rapport avec les missions de l'établissement et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins, cinq (5) années en matière de prise en charge des enfants. Le directeur de l'établissement est nommé parmi les personnes ayant des diplômes, notamment dans le domaine de l'administration et de la gestion, de la psychologie, de l'éducation et de l'enseignement spécialisé, de la sociologie éducative et familiale et des sciences administratives et juridiques. (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERINNE N°58. 2019. P 12)

La femme créatrice de crèche n'est pas seulement une professionnelle de la petite enfance, aussi de la manière d'entreprendre, le sens commercial mais surtout le choix de partenaires fiables et de confiance pour vous appuyer tout au long du projet conditionnera le succès de son entreprise.

C'est une femme polyvalente, elle possède donc des compétences administratives et de gestion ainsi que des connaissances en management et gestion d'équipe, elle assure la mise en œuvre et le suivi du projet pédagogique de la crèche qu'elle dirige. Elle est responsable de la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière de la crèche. Mais aussi de la sécurité, de la santé et du développement des enfants.

Elle coordonne les différentes actions éducatives avec ses partenaires et met ensuite en place les activités avec l'aide de son équipe. Une équipe pluridisciplinaire, qu'elle encadre et anime. Puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, psychologues ou encore médecins travaillent à ses côtés au quotidien. Elle décide ainsi des menus avec une diététicienne, des activités d'éveil avec l'équipe éducative. Elle a aussi pris soin d'établir un protocole médical d'urgence avec le médecin de la crèche.

La créatrice de crèche recrute et supervise les membres de son équipe. C'est elle qui établit les plannings et organise les journées pédagogiques. Rigueur, aisance relationnelle et faculté à manager une équipe pluridisciplinaire sont nécessaires. Elle a le sens des responsabilités. Passionnée par son métier, elle aime les enfants et peut faire preuve d'une patience à toute épreuve.

6. La méthodes et technique

La réalisation d'une recherche selon R. Quivy, passe inévitablement par un ensemble des procédures, des démarches précises pour en arriver à un résultat.

6.1. La méthode

L'approche adoptée qui se trouve la plus adéquate pour la réalisation de la recherche est l'approche qualitative, Le choix de ce derniers s'explique par deux éléments, en premier lieu la cause de l'absence d'une liste exhaustive ou approximative des femmes créatrices de crèches dans la région de Bejaia, en deuxième lieu l'objectif de la recherche qui consiste à comprendre et à expliciter la trajectoire des femmes créatrices de l'entreprise éducative qui nécessitait la récolte et le traitement de nombreuses données portant notamment sur le profil des femmes créatrices de crèches dans la région de Bejaia mais également sur son articulation avec des dimensions telles que l'ancrage familial, la trajectoire sociale-professionnelle.

6.2. La technique

Vu nous avons opté pour une démarche compréhensive grâce à la passation d'entretiens semi-directifs, cette méthode flexible permet de recueillir des informations en profondeur et de façon fluide. Il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais des valeurs et des logiques des individus, les actions sociales (Kaufmann, J-C. 1996. P128).

Ce choix n'est pas fortuit, mais s'explique par une raison purement méthodologique vu que le nombre de la population d'étude est restreint, deux sujets ont été privilégiés lors de ces entretiens en face-à-face : la trajectoire socio-professionnelle antérieure des femmes créatrices, et les liens de réseautages familiaux et amicaux. Ainsi les critères de diversification concernant les créatrices, qui a été celui de l'ancienne profession occupée. Nous avons le souci de regrouper des trajectoires socio-professionnelles variées.

7. Les difficultés rencontrées

- ❖ Difficulté d'accès aux établissements pour mener des entretiens, ce qui nous a poussés à faire appel à nos connaissances pour nous accorder des contacts avec les femmes entrepreneures.
- ❖ Le manque d'importance de certaines femmes entrepreneures pour ce genre d'étude.
- ❖ Le refus de certaines femmes de participer à l'entretien exploratoire.
- ❖ La crise sanitaire de Covid-19 à cause de l'interruption de cette recherche.

Chapitre II

La conception de l'entrepreneuriat féminin

Préambule

Dans un premier temps, cet arbitrage nous a conduits à préciser le champ de l'entrepreneuriat tant du point de vue de sa constitution comme objet spécifique de recherche que du point de vue de sa définition et de sa structuration actuelle. Dans un second temps, nous nous sommes centrées sur la mise en évidence des principales composantes du phénomène entrepreneurial féminin.

1. L'entrepreneuriat

Expliquer le terme « entrepreneuriat » est un exercice difficile. Il existe des définitions multiples qui font l'objet de débats passionnés, sans que l'une fasse l'unanimité chez les chercheurs. Cela montre que le contenu du mot est toujours en discussion, et qu'il suscite la controverse. En fait, le concept d'entrepreneuriat a connu des évolutions assez importantes de sa signification.

Longtemps cantonné au seul champ des affaires, son utilisation s'est étendue pour qualifier certaines activités humaines qui peuvent être culturelles, scientifiques, associatives, ...etc. Il n'est pas superflu de lui consacrer une attention particulière qui fait l'objet d'un premier temps. Dans le second temps, ce sont les trois paradigmes qui structurent l'approche du phénomène dans les sciences économiques, humaines et de gestion qui sont présentés. (MOREAU. R. 2004. p 58)

1.1. Repères historiques de l'entrepreneuriat

Cantillon R. (1755) et Say J.B. (1803) sont considérés comme les premiers théoriciens de l'entrepreneur. Comme le précise Filion, Cantillon « fut le premier à présenter une conception claire de l'ensemble de la fonction de l'entrepreneur » (FILION, L.J.1997, P132). Pour cet auteur, l'entrepreneur est toute personne qui prend le risque de mener une affaire commerciale à son propre compte dans un but de profit. Définition de la notion de risque est donc centrale dans sa définition tout comme celle d'incertitude.

L'entrepreneur investit en effet son propre argent sans avoir de garantie de ce qu'il peut en attendre. Si la notion de risque est également présente dans les écrits de Say, celui-ci ne les lie plus aux aléas du marché mais à l'introduction d'une nouveauté. Pour Say, l'entrepreneur est fondamentalement un innovateur qui combine et organise les facteurs de la production pour créer une utilité nouvelle. Si Cantillon et Say font figures de précurseurs, il faut attendre les travaux de Schumpeter J. (1911) pour que l'entrepreneuriat commence à se constituer en tant

que champ analytique. Se plaçant dans la perspective tracée par Say, Schumpeter fait de l'innovation, c'est-à-dire de la réalisation de nouvelles combinaisons entre différentes ressources (biens, méthodes de production, matières premières...), l'élément central de sa conception de l'entrepreneur. En d'autres termes, l'entrepreneur s'impose véritablement comme un agent de changement et d'innovation. (GUYOT, J.-L., & VANDEWATTYNE, J. 2008. P 17).

À l'image de Schumpeter, et à quelques exceptions près – dont celle du sociologue Weber M. (1920) qui, au début du 20^{ème} siècle, va s'interroger sur le lien entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (1904) – ce sont surtout des économistes qui vont s'intéresser à l'entrepreneur. Globalement, ils ont eu pour préoccupation une meilleure compréhension de son rôle dans le système économique. Par ailleurs, bon nombre d'économistes, à la suite de Knight F. (1921), considèrent l'entrepreneur à la lumière du paradigme de l'homo economicus.

De manière schématique, les économistes appartenant à ce courant partent du principe que chaque individu a la possibilité de choisir entre différents états ou statuts comme, par exemple, devenir entrepreneur ou poursuivre une activité de salarié. Dans cette perspective, un individu décidera de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale si, et seulement si, elle offre, à ses yeux, une plus grande utilité que le statut de salarié (GEORGELLIS, Y. WALL, H. 2000 ; AUDRESCH, D. 2002. P 385).

À partir du début des années 1960, les travaux de McClelland D. (1961, 1971) vont marquer une profonde inflexion dans l'étude des entrepreneurs. Sous l'impulsion des tenants du béhaviorisme, l'attention des scientifiques se focalise alors sur les besoins qui sous-tendent le comportement entrepreneurial. Dans les années 1980, l'entrepreneuriat commence à faire l'objet d'un investissement plus ou moins important par les principales disciplines constitutives des sciences humaines.

Il en résulte, comme le fait ressortir Welsch H. (1992), un véritable éclatement des thèmes de recherches ... Parallèlement, l'entrepreneuriat tend peu à peu à s'institutionnaliser comme une discipline scientifique particulière et autonome à travers l'organisation de colloques et le développement de filières spécifiques de formation. Actuellement, le champ de l'entrepreneuriat se caractérise toujours par un très grand éclatement des approches. Cet éclatement tient, pour une part, au fait que les chercheurs abordent l'entrepreneuriat à partir «

de la culture, de la logique, des méthodologies plus ou moins établies » (FILION J.L., 1997, P132) à l'œuvre dans leur discipline d'origine.

1.2. Les paradigmes de l'entrepreneuriat

1.2.1. Un processus lié à la notion d'opportunité

La notion d'opportunité selon CASSON, est assimilée à des « *occasions où de nouveaux biens, services, matières premières et méthodes d'organisations* », Référence TIMMONS la voyait comme une réalité objective, le fait de contrôler des ressources nécessaires pour les transformer en opportunités ; c'est-à-dire que les opportunités existées, il suffirait d'avoir une capacité pour les exploiter en réalités économiques.

Tandis que, SHANE et VENKATARAMAN la voyaient comme une réalité subjective là où « *l'opportunité est une construction sociale naissante des interactions et des confrontations entre un individu et un environnement* » (FAYOLLE. A. et DERGEORGE. J-M., 2012. P12) c'est-à-dire les facultés de l'entrepreneur et, l'environnement comme porteur d'information à collecter, analyser et à interpréter, c'est une sorte de profit pour l'entrepreneur d'exploiter une opportunité d'un marché dans son état d'équilibre et d'imperfection. (VERSTREATE, T. FAYOLLE, A. 2005. P 35).

Deux regards peuvent être posés sur l'opportunité. Le premier voit dans celle-ci une réalité objective, identifiable en tant que telle. Les opportunités existeraient et il suffirait d'avoir une capacité à les reconnaître pour se les approprier et les transformer en réalités économiques. Le second postule que l'opportunité est une construction sociale naissant des interactions et des confrontations entre un individu et un environnement.

L'opportunité se modélise au cours d'un processus de création (d'une entreprise par exemple, mais pas forcément). Dans ce sens, elle n'est pas le point de départ, l'élément « objectif » qu'il faut forcément découvrir pour initier ce processus (Fayolle, 2004). (VERSTREATE, T. FAYOLLE, A.2005. P35).

1.2.2. Un processus d'émergence organisationnelle

Dans ce processus, le phénomène entrepreneurial est conçu comme étant un processus d'organisation qui conduit à la création de nouvelles organisations, dans ce sens on peut intégrer la pensée de SHUMPETER là où l'entrepreneur conçoit l'organisation ou plutôt les nouvelles

combinaisons qui correspondent à l'innovation. (VERSTREATE, T. FAYOLLE, A. 2005. P 37).

Ce courant est fortement associé à l'œuvre de Gartner dans lequel il fait référence à la capacité que possèdent les entrepreneurs d'extérioriser leurs, idées ou images endogènes, non visible à une action innovante de créer une entité telle qu'une firme qui est exogène, visible (FAYOLLE. A. DEGEORGE.J M. 2012. P. 13). Il met au centre de ce phénomène de la création d'organisation « l'acteur, le créateur ». BYGRAVE et HOFER, pour eux l'organisation correspond à une entité (une firme) et voyaient la nécessité de s'organiser pour exploiter l'opportunité et de la transformer en réalité économique, donc la naissance de nouvelles organisations.

L'entrepreneuriat est conçu ici comme un processus d'organisation qui conduit à la création d'une nouvelle organisation. Même s'il n'est pas toujours facile d'identifier les travaux et les chercheurs qui sont à l'origine de cette conception. (FAYOLLE, A.& DERCEORGE, J-M. 2012. p 47)

Le concept d'émergence organisationnelle s'applique à un phénomène découlant de l'interaction de différents tels que l'expérience, les images ou les idées, prenant sens dans une combinaison nouvelle. Autrement dit, c'est l'organisation comme processus qui prime sur l'organisation comme entité.

1.2.3. Un processus qui évolue sous l'effet dialogique individu-crédation de valeur

La création de la valeur a été empiriquement identifiée comme un thème situé au cœur de l'entrepreneuriat par Gartner (1990). Dans le monde francophone, Bruyat (1993) utilise le concept de création de valeur dans un travail doctoral qui a profondément marqué le domaine. Pour cet auteur, « l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est la dialogique individu-crédation de valeur » (BRUYAT.C. 1993. P46).

Le champ de l'entrepreneuriat se conçoit donc à travers une relation liant un individu (ou une petite équipe) à la valeur que ce dernier contribue à créer, à travers ses idées, une opportunité, une innovation, éléments contenus dans un projet puis dans une organisation.

Le principe dialogique, proposé par Morin (1989), signifie que deux ou plusieurs logiques sont liées en une unité, de façon complexe (complémentaire, concurrente et antagoniste) sans que la dualité se perde dans l'unité. Cette dialogique s'inscrit dans une double dynamique de changement et peut être définie comme suit: Un processus lié à la création de

valeurs nouvelles : « *La création de valeur a été empiriquement identifiée comme un thème situé au cœur de l'entrepreneuriat par Gartner* » (BRUYAT. C. 1993, p. 58).

L'entrepreneuriat représenté comme étant un phénomène créatif de richesses et de valeurs dans les nations, le champ de l'entrepreneuriat se conçoit selon la relation liant l'individu avec la valeur, contribue à créer à travers ses idées, une opportunité, une innovation.

Dans ce sens, Morin, postule que le principe dialogique de entrepreneuriat plusieurs logiques qui peuvent être à la fois, complexes, complémentaires et antagonistes qui sont liés à une unité, et qui sont identifiés comme suit : la dialogique, individu-crédation de valeur ; ce principe montre l'importance de l'individu qui est l'acteur principal dans la création de valeur par l'intermédiaire de son support (ses activités, ses buts, ses moyens, son statut social...) et ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitudes...) ; La dialogique, création de valeur-individu, la création de valeur ce qui pousse l'individu à penser, à agir et vivre, un système en interaction avec son environnement, familial, professionnel...etc. ce système va apparaître et évolue dans un processus et sous l'effet de temps. (VERSTRAET. T. FAYOLLE A. 2005.P13. 14).

1.3. Champs de l'entrepreneuriat

Le champ de l'entrepreneuriat est éclaté et ses multiples composantes sont observées et analysées par des économistes, des sociologues, des historiens, des psychologues, des spécialistes des sciences du comportement ou des sciences de gestion (Filion 1997). Ce domaine émergent fait l'objet, par ailleurs, de nombreuses controverses et il apparaît que si l'on parle de plus en plus d'entrepreneuriat et d'entrepreneur, en France et dans le monde, beaucoup reste encore à faire pour définir précisément ce que ces notions recouvrent et ce qu'en sont leurs principales implications théoriques et pratiques. (FAYOLLE, A. 2004.P09)

1.3.1. L'économiste

Selon les points de vue des économistes les bases historiques de l'entrepreneuriat appartiennent aux sciences économiques, le concept d'entrepreneuriat apparaît dans la littérature économique à travers les écrits de Richard Cantillon, qui est probablement le premier à présenter la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique.

L'entrepreneur de Cantillon prend des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre. Et pour Jean-Baptiste Say l'entrepreneur Pour lui est avant tout un preneur de risques qui

investissent son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens (FAYOLLE. A. 2005. P.10)

1.3.2. Les psychologues

C'est une approche centrée sur les individus, elle vise à produire des connaissances sur les caractéristiques des entrepreneurs leurs traits de personnalités, leurs motivations, leurs comportements, leurs origines et leurs trajectoires sociales. Les spécialistes des sciences du comportement humain ont multiplié les recherches pour tenter d'analyser et de comprendre le comportement de l'entrepreneur.

Et pour Maclelland propose une théorie du besoin de réalisation appuyée sur une solide base empirique. Pour lui les entrepreneurs sont des individus qui ont un besoin élevé d'accomplissement une forte confiance en eux, une capacité à résoudre seul des problèmes, et qui s'orientent vers des situations caractérisées par des risques modérés et un retour rapide du résultat de leurs action. (FAYOLLE. A. 2005. P.11).

1.3.3. Les gestionnaires

Bygrave et Hofer font partie de ceux qui s'efforcent d'ouvrir, au début des années 1990, de nouvelles perspectives de recherche dans le champ de l'entrepreneuriat Le processus entrepreneurial est pour eux un objet d'étude digne d'intérêt, ils Tentent d'écrire quelques caractéristiques et insistent notamment sur les dimensions dynamiques et holistiques. (FAYOLLE. A. 2005, p.15).

On constate que l'entrepreneuriat a d'abord été identifié par les économistes comme un phénomène utile pour mieux comprendre le développement. Les behavioristes ont tenté de mieux connaître l'entrepreneur. Mais le champ est en train de vivre un éclatement en ce sens qu'il est en train d'être intégré dans presque toutes les disciplines des sciences humaines. Citant la sociologie qui essaye de combler le vide par étudiée ceux que les autres disciplines ont ignorée. Ce tableau viens résume l'évolution de concept entrepreneuriat selon les trois champs ;

1.3.4. Les approches qui sous-tendent l'évolution du concept

Durant les deux derniers siècles, l'entrepreneuriat renvoie à une approche fonctionnelle utilisée surtout dans le domaine économique (quoi ?). (Fayolle, A. et al. 2011. P 91 à 100)

– **J.A. Schumpeter (1928)** : L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise [...]. Cela a toujours à

faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons.

– **E.T. Penrose (1963)** : L'entrepreneuriat appréhende l'identification d'opportunités dans le système économique

– **H. Leibenstein (1968, 1979)** : L'entrepreneuriat renvoie aux activités nécessaires à la création d'une entreprise. Il se définit comme « activities necessary to create or carry on an enterprise where not all markets are well established or clearly defined and/or in which relevant parts of the production function are not completed known ».

Depuis le début des années 1950, l'entrepreneuriat renvoie à une approche individuelle utilisée surtout dans le domaine psychologique, sociologique ou de psychologie cognitive (pourquoi ? et qui ?).

– **R. Ronstad** : L'entrepreneuriat est un processus dynamique de création humaine incrémentale. « This wealth is created by individuals who assume the major risks in term of equity, time, and/or career commitment of providing value for some product or service. The product or service itself may or may not be new or unique but value must somehow be infused by the entrepreneur by securing and allocating the necessary skills and resources ».(R. RONSTAD. 1984, P. 28)

– **J.-M. Toulouse (1988, pp.21-22)** : « *L'Entrepreneuriat est une réponse créatrice, une habileté à percevoir de nouvelles perspectives, à faire des choses nouvelles, à faire différemment les choses existantes* ».

– **H. Stevenson et C. Jarillo (1990)** : «Le cœur de l'entrepreneuriat corporatif est que l'opportunité qui se présente à la firme doit être poursuivie par des individus en son sein [...]. Mais le repérage des opportunités est certainement fonction des capacités de l'individu : sa connaissance intime du marché, des technologies impliquées, des besoins du consommateur, etc. ».

– **Danjou**: « L'entrepreneuriat est « incarné ». Il est appréhendé comme le comportement d'un ayant des besoins, des motivations, des traits de personnalité, des aptitudes et des compétences particuliers ». (DANJOU. I. 2000, P. 24)

Depuis le début des années 1990, l'entrepreneuriat renvoie à une approche fondée sur les processus utilisée surtout dans le domaine des sciences de gestion, de l'action ou dans les théories des organisations (Comment).

- **W. Gartner (1985, 1988)** : L'entrepreneuriat est un phénomène qui consiste à créer et organiser de nouvelles activités
- **B. Cunningham et J. Lischeron**: L'entrepreneuriat est un processus itératif de création d'idées, d'évaluation personnelle, de remise en cause actuelle et future : « this process involves creating the idea, assessing one's personal habilités, and taking actions now and in the future ». (CUNNINGHAM.B., LISCHERON. 1991. P. 57)
- **S. Shane et S. Venkataraman**: Le champ de l'entrepreneuriat renferme « the study of sources of opportunities; the process of discovery, evaluation, and exploitation of opportunities; and the set of individuals who discover, evaluate, and exploit them ». (SHANE.S VENKATARAMAN. S. 2000. P. 218).

Selon TH. VERSTRAETE « L'entrepreneuriat concerne le phénomène relevant d'une relation symbiotique entre l'entre- preneur et l'organisation impulsée par celui-ci ». (VERSTRAETE, T. 2003. P13)

L'entrepreneuriat comme intégration des multiples approches fonctionnelles, individuelles et cognitives est un champ diversifié multidisciplinaire.

1.4. Caractéristiques d'entrepreneur

Les différentes caractéristiques sont attribuées à l'entrepreneur selon Julien P-A et Marchesnay. M (1996). L'entrepreneur dispose de plusieurs traits caractéristiques qui représentent des valeurs et des attitudes face à l'environnement socio-économique dont il procède. Les traits caractéristiques sont :

1.4.1. Le besoin d'indépendance

Les entrepreneurs veulent prendre le contrôle de leur avenir. Ces entrepreneurs ont un fort sentiment d'indépendance et se caractérisent par un certain sens d'autonomie très poussée;

1.4.2. L'innovateur

Joseph Schumpeter, souligne que l'entrepreneur est l'investigateur de l'innovation au sein de l'organisation. Selon lui, seuls les individus qui sont capables d'innover et méritent l'appellation « d'entrepreneur ».

1.4.3. Un preneur de risque

Prendre des risques modérés relativement à la capacité que l'on a à influencer le résultat par ses compétences ou aptitudes. L'entrepreneur ne s'engage pas dans des paris hasardeux – au contraire du joueur – mais se fie à ses compétences pour évaluer sa probabilité de succès. Il privilégie les activités présentant un certain défi qu'il pense pouvoir maîtriser (MESSEGHEM, K et al, p 177).

Chez les entrepreneurs, la prise de risque est spécifique à certains domaines et à certaines situations. Certains chercheurs estiment que la propension à prendre des risques est l'essence de l'activité entrepreneuriale et la création d'entreprise serait réservée à ceux qui auraient une moindre aversion au risque. Des spécialistes s'accordent à dire que la prise de risque est considérée comme un caractère qui différencie les entrepreneurs des autres individus.

1.4.4. Entrepreneur-Opportuniste

L'entrepreneur, comme on l'a vu est toutefois un innovateur qui sait discerner les occasions d'affaire dans l'économie, en développant un nouveau produit ... bref en étant à l'affût d'opportunités ou de nouveautés, de manière à mieux répondre au marché ou à ouvrir un nouveau marché. C'est donc fondamentalement un opportuniste, aux aguets de nouveaux interstices sur le marché, pour s'y insérer et ainsi créer ou transformer une entreprise. (JULIEN P-A, MARCHESNAY, M. 1996, p 52).

1.4.5. L'entrepreneur-Organisateur

L'entrepreneur, c'est l'être ingénieux qui sait habilement organiser les ressources, ressources nécessairement limitées. Il ne suffit donc pas d'être innovateur pour être un entrepreneur. Il faut ensuite être capable de réunir les ressources et de les organiser de façon à développer et à commercialiser l'innovation. (JULIEN P-A, MARCHESNAY, M. 1996, p 52)

L'entrepreneur est un être compétent qui sait organiser ses ressources : il met tout en œuvre pour développer et commercialiser son innovation.

1.4.6. L'entrepreneur –joueur

L'entrepreneur est aussi un joueur qui aime les défis pour les défis. On a beaucoup épilogué sur l'esprit de risque de l'entrepreneur. On a cru longtemps que cet esprit du risque était la première caractéristique. Mais encore ici, on n'a pas réussi, d'une part, à mesurer ce

risque supérieur et, d'autre part, à distinguer sur ce point l'entrepreneur de la population en général. (JULIEN, P-A, MARCHESNAY, M. 1996, p 52).

2. Un phénomène économique et social

L'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social qui s'intéresse à des effets, à des résultats de l'acte d'entreprendre. L'innovation, le renouvellement des entreprises, la création d'entreprises et d'emplois, les changements d'états d'esprits constituent des exemples de ces effets. A ce niveau les relations entre le phénomène, les individus qui s'y intéressent ou le recherchent et la société doivent également être pris en considération » (FAYOLLE, A. 2004.p2)

2.1. La sociologie économique

La sociologie économique étudie les conditions sociales de fonctionnement des marchés, les politiques économiques, l'action économique, etc., en adoptant une démarche, en particulier des méthodes, sociologiques. (Mark Granovetter, Getting a Job, 1974). (LEBARON. F. 2009.P 55). Granovetter caractérise sa sociologie économique par les traits suivants « mon approche de la sociologie économique repose sur deux propositions sociologiques fondamentales : premièrement et toujours socialement située il ne peut pas être expliquée référence en motif individuel ; deuxièmement, les institutions sociales jaillissent pas automatiquement en prenant une forme incontournable mais sont construites socialement » (GRANOVETTER, M. 1990. p 95-96)

La sociologie économique cherche sa voie en liant analyses sociologique et économique de manière à expliquer les faits socio-économiques mieux que ne le fait la théorie économique (STEINER, P. ET AL. 1999, P 27)

Dans la nouvelle sociologie économique, « la notion d'acteur économique et ses motifs d'action » constitue l'un des cinq champs principaux de recherche (LEVESQUE ET AL. 2001, P. 27). Le développement de ce champ disciplinaire témoigne du passage d'une sociologie de l'entreprise à une sociologie de l'entrepreneur qui « est cet être singulier qui perçoit l'écart possible entre les prix pour un même bien, que cet écart se justifie par l'innovation, par la maîtrise de l'incertitude ou qu'il repose sur la capacité perceptive et subjective à identifier les combinaisons gagnantes que les autres n'ont pas vues » (ZALIO, P. 2004. P 28).

L'enjeu est donc moins la taille ou le secteur d'activité que le fait de comprendre comment en Algérie ces individus peuvent faire valoir cette compétence spécifique. Cette

perspective implique de considérer l'entrepreneur comme étant inséré dans un milieu social spécifique à partir duquel « il recompose, bricole, utilise les multiples éléments que sa vie sociale met à sa disposition pour envisager singulièrement les choses actuellement disponibles et imaginer des choses nouvelles » (ZALIO, P. 2004, p. 29).

En France et en Algérie, les réseaux sociaux, les circonstances, les ressources disponibles constituent autant d'éléments à considérer pour appréhender la « consistance du milieu social » à partir duquel l'activité entrepreneuriale peut à la fois être engendrée et prospérer.

2.2. La sociologie de l'entrepreneuriat

Le but de la sociologie de l'entrepreneuriat est l'étude de la création des entreprises. Pour Thornton (1999), la sociologie de l'entrepreneuriat se propose d'étudier le phénomène de la création des nouvelles entreprises, qu'elle décrit comme un processus socioéconomique. En termes sociologiques, la création d'entreprise a été définie par Minguet (1995). C'est un processus dynamique ayant pour objectif la constitution d'une nouvelle unité juridique et économique (...) Les questions qui sont posées à l'intérieur de ce que l'on nomme la « création d'entreprise » sont très nombreuses et peuvent relever de différentes préoccupations : du créateur d'entreprise lui-même et de ses activités, des instances chargées du développement local, régional ou national, ou encore de la société industrielle et de ses orientations » (MINGUET, G. 1995, P 37-40)

Le Sociologue s'intéresse non seulement à ce processus de création mais aussi à l'environnement de l'entrepreneur, et son identité sociaux professionnelle Autrement dit, la sociologie de l'entrepreneuriat a pour ambition de constater, de décrire et d'interpréter les pratiques concrètes de l'entrepreneuriat sous leurs diverses formes. Elle s'intéresse à toutes les personnes dont les activités contribuent directement ou indirectement à la création des entreprises. Il va sans dire que les logiques, le sens ou encore les intérêts des acteurs sont aussi inclus dans le champ de l'étude.

2.3. Le rôle de la femme entrepreneure en tant qu'agent économique

L'entrepreneuriat féminin est considéré comme un facteur favorisant la croissance et la diversification économique (VERHEUL ET ALL. 2005. P9).

– Moteur de croissance économique : selon Daniela Gressani, vice-présidente de la banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord affirme que les entreprises

sous le contrôle des femmes sont aussi bien établies et aussi avancées que celles de leurs homologues masculins ». A cet effet, il est évident que les femmes chefs d'entreprises peuvent jouer un rôle beaucoup plus important dans la croissance économique de la région. D'un point de vue strictement économique, Orhan (2003) et Verheul (2005) ont démontré combien constituait un moteur déterminant pour un pays ou un territoire. (RENAUD. R. 2014. P 5)

– Création d'emploi : L'impact important sur l'économie par la création d'emplois, le nombre de PME à créer et la capacité des femmes à les faire prospérer. (BEHIDJI, K. Alger le 31/03/2008.)

3. L'entrepreneuriat féminin

La recherche en entrepreneuriat féminin s'affirme, aujourd'hui, comme une spécialisation singulière dans le champ de l'entrepreneuriat (Filion, 1997). Les écrits théoriques et travaux empiriques se multiplient progressivement autour de cette thématique depuis la fin des années 80. Jennings et al. (2013) identifient plus de 600 articles académiques sur ce thème. La plupart des travaux de recherche effectués sur le sujet proviennent de pays développés (Orser, 2007) et, plus particulièrement des Etats-Unis et du Canada.

L'entrepreneuriat féminin : est très important car il est un espace d'évaluation des efforts de l'État en faveur de la promotion des femmes, mais aussi un cadre pour valoriser le partenariat entre les institutions publiques et le mouvement associatif féminin afin de mieux répondre aux attentes des femmes et des jeunes filles.

La femme joue un rôle non négligeable dans la société en tant qu'opératrice incontournable dans la lutte contre la pauvreté. La lutte ainsi entamée se révèle une des stratégies efficaces de réplique à la crise économique et financière couplée avec une crise sans précédent de l'emploi. De plus, dans leur grande majorité, les activités rémunératrices des femmes se situent dans le secteur non structuré. (DENIEUL, P. MADAOU, M. 2010. P. 227)

L'entrepreneuriat au féminin peut être considéré comme un champ d'étude autonome. En général, les chercheurs semblent devenus plus conscients de la sensibilité des différences entre les sexes, et le genre devient de plus en plus employé comme une variable de contrôle. Il ne s'agit plus de s'intéresser au sexe de l'individu mais à sa manière de diriger son entreprise.

3.1. Historique de l'entrepreneuriat féminin

Pendant la Seconde Guerre mondiale, beaucoup de femmes sont devenues la main-d'œuvre des usines, remplaçant les hommes, partis à la guerre. Toutefois, les femmes devaient

jongler entre leurs responsabilités domestiques et leur carrière professionnelle. Ce qu'a engendré le début d'entrée des femmes au travail professionnelle, en tentant de rendre compte de la multiplicité des formes de l'activité laborieuse des femmes et des logiques sociales de la division sexuelle du travail, ont contribué à mettre en question l'opposition entre travail au sein de l'unité domestique et travail salarié. Le travail des femmes ne s'est jamais réduit aux tâches effectuées au sein du ménage. Avant l'industrialisation massive ou la montée des emplois salariés dans les services, des femmes exerçaient des métiers de façon indépendante et l'activité de la ménagère était loin de se réduire à l'espace du foyer. (BATTAGLIOLA. F.2004. P 123).

Au milieu des années 90, l'accès croissant aux ordinateurs et à Internet a permis de nombreux avantages pour les femmes. Cette technologie leur a permis d'être plus répondeur dans le monde des affaires et mettre en avant leurs compétences à leurs concurrents. Mais le ralentissement de l'économie en 2008 n'a pas servi aux femmes dans leur création de valeur et de société. En revanche, depuis les années 2000, il y a eu une augmentation concernant les petites et grandes entreprises dirigées par des femmes. (<http://lamarielouise.e-monsite.com/pages/nos-decouvertes/les-concepts/l-entrepreneuriat-au-feminin.html> 12/04/2020)

3.2. Les types de femmes entrepreneurs

La Voie en 1984 distingue trois différents types des d'entrepreneures qui sont (KOUNTA, A-S 1997. p.21) :

- L'entrepreneure parrain : est considérée comme entrepreneure, toute entrepreneure ayant reçu des conseils d'un parrain ou d'une marraine ou d'un banquier... qui va l'aider dans son affaire et surtout d'entrer dans son activité.
- L'entrepreneure jeune et scolarisée : est définie comme étant une diplômée, pleine de connaissances, concernant la gestion ou autre, se lance dans une activité entrepreneuriale. Dans ce cas sa motivation principale sera à bénéficier de sa formation et de ses aptitudes.
- L'entrepreneure sociale : c'est l'entrepreneure qui se lance dans les affaires afin de fuir la solitude et les différents problèmes sociaux qu'elle rencontre. Dans ce cas les motivations économiques loin d'être principales.

Tableau N°1 : Principales typologies d'entrepreneuriat féminin selon les auteurs :

Auteurs	Typologie
Bruni, Gherardi et Poggio (2004)	Pour sortir du chômage Comme une stratégie de long terme Sour l'épanouissement et contre le plafond de verre équilibre travail-famille Return workers (après la maternité) Traditionalistes (tradition familiale entrepreneuriale) Radicale (féministes)
Morris et al. (2006)	High growth entrepreneurs Modest growth entrepreneurs
Hughes (2006)	entrepreneurs classique entrepreneurs forcé entrepreneurs héritage-familiale
Constantinidis et al. (2006)	Entrepreneures avec un haut niveau de capital social, humain et financier Entrepreneures avec un bas niveau de capital social, humain et financier Femmes qui reprennent une affaire familiale
Le Loarne-Lemaire et al. (2012)	Entrepreneure après maternité Entrepreneure après chômage Étudiante entrepreneur Femme en recherche de temps pour soi Femme aventurière Business women
Lewis (2013)	Family-oriented entrepreneurs Growth-oriented entrepreneurs Non-growth-oriented entrepreneurs

La source: Aude d'Andria et Ines Gabarret, 2016, p 10.

3.3. Les obstacles et les freins de l'entrepreneuriat féminin

Malgré la participation de la femme aux différentes luttes politiques et sociales, et sa présence dans différentes sphères des champs économique et social, la situation des femmes entrepreneures, demeure confrontée à des difficultés et des blocages entravant leurs parcours professionnels (CHALAL, F. 2011. p.35).

3.3.1. L'accès au financement

L'accès au financement reste sans doute le plus grand obstacle pour les femmes entrepreneures. Cet obstacle est récurrent à cause de leur manque d'expérience (Hisrich et Brush 1986) ce qui les obligent à emprunter des sommes moindres que leurs confrères masculins (Richer, 2007) (Forget, 1997) elles devraient donc être considérées comme un « très bon risque » par les organisations prêteuses. Selon des études (Aldrich, 1989 ; Hurley, 1991 ; Scott, 1986 ; Forget, 1997) (BOUZEKRAOUI, H. 2015. P 6). Certains auteurs ont tenté de découvrir les différences entre les relations respectives des entrepreneurs hommes et femmes et leurs institutions bancaires en termes de discrimination en termes d'octrois de crédit. Selon certaines études (Reding et Swift, 1990 ; Coleman, 2000), les institutions financières offriraient des conditions de prêt défavorables aux femmes entrepreneures par rapport aux hommes. Par contre, d'autres études infirment la discrimination comme cause principale des conditions de prêt désavantageuses. (POWERS, T 2009, p.11.)

D'autres recherches précisent que les femmes entrepreneures préfèrent de faire recours dans un premier lieu à leur propre argent ou à des prêts informels auprès de leur entourage, plutôt qu'à des prêts bancaires dans leur propre projet.

3.3.2. La conciliation entre sa vie privée et sa vie professionnelle

En plus de ces problèmes de financement, les femmes doivent aussi faire face à des barrières personnelles pour devenir entrepreneures. C'est difficile la conciliation entre sa vie privée et sa vie professionnelle, Etant la responsable principale des enfants, de la maison et d'autres membres de la famille, peu d'entre elles peuvent consacrer tout leur temps, leur volonté et leur énergie à leurs affaires. Des études ont mis en exergue les difficultés que peuvent éprouver les femmes entrepreneures en tant que mères de famille. D'après des résultats de Fouquet (2005), affirment que les femmes dirigeantes célibataires (ou veuves ou divorcées) créent plus d'entreprises car elles auraient moins de charges familiales (BOUZEKRAOUI, H.2015 .P.07).

3.4. Les caractéristiques des entreprises détenues par les femmes entrepreneures

Les auteurs qui se sont intéressés à cette catégorie d'entreprises ont permis de faire ressortir les caractéristiques suivantes :

- Les entreprises détenues par les femmes sont généralement plus jeunes. Elles sont plus susceptibles. (BATES, 2002. Cité par CHABOUR. N, 2013, p34). Ce sont souvent des TPE, entre 1 à 20 salariées, des entreprises récemment créées, modernes.
- Les créatrices jeunes, diplômées et s'engagent plus souvent dans des projets de moindre envergure pour un budget inférieur à celui de l'homme
- Les entreprises détenues par des femmes adressent le plus souvent leur production aux ménages et rarement à des entreprises ou au secteur public ;
- Une part importante des entreprises créées par les femmes entrepreneures sont détenues en copropriété avec le conjoint qui partage avec sa femme la gestion de l'entreprise.
- Par ailleurs, les femmes créatrices et chefs d'entreprises sont identifiables dans divers secteurs d'activités telles que le commerce, l'artisanat, les exploitations agricoles (...) elles sont moins nombreuses que les hommes chefs d'entreprises dans ces secteurs et encore moins nombreuses dans le secteur industriel (GILLET, A. 2009, P4) Majoritairement présentes dans le secteur tertiaire et plus particulièrement, dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques.
- Les secteurs d'activité privilégiés par les femmes entrepreneurs peuvent être décrits selon trois caractéristiques essentielles : la dimension féminine de l'activité (les écoles privées, école maternelle esthétique, mode, soins de la personne, de la famille...). Les qualités requises plutôt féminines (le sens de l'écoute, communication, imagination, sens du détail...). Les barrières peu élevées à l'entrée (financières, compétences techniques). (FOUQUET, A. 2005. P44) ;
- Les entreprises détenues par les femmes utilisent moins d'intrants. Elles emploient la moitié du nombre d'employés engagés et utilisent la moitié des ressources financières pour lancer une opération.

3.5. Les trajectoires socio-professionnelles des femmes entrepreneures

La trajectoire des femmes entrepreneures diffère d'une femme à une autre, cela dépend de leurs histoires de vie et de leur situation socioprofessionnelle avant et après avoir créé leur entreprise.

3.5.1. La situation matrimoniale

Les femmes qui sont à la tête des entreprises sont majoritairement mariées notamment dans les sociétés arabes, cela dépend grandement du contexte socioculturel des sociétés auxquelles appartiennent ces femmes, qui favorisent le mariage à jeune âge. Contrairement aux

patronnes des XVIIIème siècle, qui sont essentiellement des veuves ou des femmes qui ne se sont pas mariées » (RENAUD, R. 2014. P1).

3.5.2. Situation familiale

Concernant la situation familiale, « *plusieurs auteurs estiment que le lien familial joue un rôle important, puisqu'un grand pourcentage des femmes entrepreneures descendent d'un père ou d'un mari lui-même entrepreneur. Provenir d'une famille d'entrepreneurs renforce certainement le désir et le goût d'entreprendre tout en assurant la continuité d'une tradition qui est souvent ancestrale. Ainsi, un parent ou un mari entrepreneur exerce une certaine influence sur le choix de création d'entreprise par la fille et /ou la femme* ». (BOUSSETTA, M. 2011. P27).

Mais cela, ne signifie pas pour autant, l'inexistence de femmes entrepreneures en l'absence d'entrepreneurs dans la famille.

Voici ce qu'a avancé à ce propos Gasse : « *les entrepreneurs proviennent le plus souvent de familles où les parents ou autres personnes proches sont eux-mêmes dans les affaires, ou encore, à leur compte ; ainsi, plusieurs recherches indiquent que c'est le cas de 50% d'entre eux. On peut penser que le jeune, grandissant dans ce type de famille ou d'entourage, considère ses parents ou ses proches comme des modèles à imiter* » (GASSE, Y. 2003 P. 49-56.)

3.5.3. La formation

Vu l'importance de la formation pour les femmes entrepreneures ; du fait qu'elle permet à ces dernières de faire face aux problèmes qu'elles rencontrent tout au long de leur vie professionnelle ; surtout lorsqu'elles ont un lien avec le type d'activité exercée, les femmes font des formations avant de se lancer dans leur activité entrepreneuriale. Selon ces deux auteurs HISRICH et BRUSH (1987) « 68% des femmes entrepreneures ont atteint le niveau secondaire ou plus, mais cette formation se fait souvent dans le domaine des sciences humaines et non dans le domaine.

Très peu d'études ont été effectuées sur le sujet des formations offertes aux femmes entrepreneures. Plusieurs compétences et habiletés de gestion demeurent pourtant des facteurs de succès pour ces entrepreneures (Brush et Hisrich, 1991, p 16). Certaines recherches permettent tout de même de situer davantage les besoins de la femme entrepreneure en matière de formation. (Fatma Zahra. R. 2006. P5).

Cornet et Constandinidis (2007) ont mis en évidence l'importance du niveau d'instruction qui est fortement corrélé au processus d'acquisition du statut d'entrepreneur et le type de création. En effet, les femmes ayant un niveau de formation moins élevé sont généralement dans un processus de création par nécessité. (ADJOUT, S. 2014. P 3)

3.5.4. L'expérience professionnelle

Sur le plan de l'expérience, des enquêtes ont conclu que les femmes ont une expérience de métier avant de créer leurs activités indépendantes. Ces expériences sont souvent dans des domaines liés aux services tels que la formation, « le secrétariat ou la vente au détail, plutôt que dans les domaines industriels, financiers, techniques ou entrepreneuriaux. (WATKINS1983; HISRICH et BRUSH. 1984)

Sur ce point, la communauté des chercheurs semble être en accord sur le fait que de grandes différences existent entre les hommes et les femmes entrepreneures. En effet, plusieurs recherches ont montré que ces dernières semblent souvent moins qualifiées que les hommes, possèdent moins d'expérience professionnelle en gestion d'entreprise et/ou dans le secteur d'activité dans lequel elles se lancent, et manquent de compétences au niveau financier, managérial et/ou entrepreneurial (RATTE ET AL. 1999, P 4).

3.5.5. Les Réseaux sociaux de la création

Selon les résultats de l'étude faite par Sophie boutillier 29 femmes sur 68 ont fait appel à une association d'aide à la création d'entreprise pour mener à bien leur projet. Ce qui est peu a priori (mais comparé aux enquêtes précédentes que nous avons menées, ce niveau de réponse est nettement plus élevé) mais le nombre de réponses pour les administrations publiques est exactement le même, tandis 9 entrepreneures sur 68 déclarent avoir été aidées financièrement pas ses parents. Mais, cela ne signifie pas que les entrepreneures interrogées soient étroitement intégrées dans des réseaux d'affaires. Nous n'avons pas abordé cette question lors de nos entretiens, et elle n'a pas été évoquée par nos interlocutrices. Il s'agit a priori d'une constante comme le montre l'étude de Cornet. A et Constantinidis. C (CORNET, A CONSTANTINIDIS, C. 2004. P 18).

Les raisons invoquées par ces chercheuses pour expliquer cette situation sont les suivantes : responsabilités familiales, concentration des entreprises féminines dans des secteurs d'activité qui intéressent peu les réseaux d'affaires traditionnels, constitution des réseaux sur une base informelle qui favorisent indirectement les hommes. (BOUTILLIER, S .2008. P 32)

L'aide des parents est essentiellement morale... ce qui est également le cas des amis. Les conjoints ont également leur place dans la création d'entreprise puisque entrepreneures précisent que leur conjoint les a aidées. Le soutien du conjoint est essentiellement moral, comme pour les parents et les amis. Mais son aide est parfois plus concrète : caution pour l'obtention d'un prêt bancaire, installation de l'entreprise, livraison, garde des enfants, travaux dans l'entreprise, conseils pour monter le dossier de financement, gestion, comptabilité, etc. (BOUTILLIER. S .2008. P 32) .

D'une manière générale, nombre d'entrepreneures soulignent que leur conjoint a partagé leur engagement dans la création de leur entreprise, qu'ils ont organisé leur temps de travail en conséquence, etc. La formule qui revient souvent dans la bouche des entrepreneures est : « il m'a accompagnée » est révélatrice de l'attitude positive de certains époux. Mais, les époux ne travaillent pas dans l'entreprise : seulement 12 d'entre eux travaillent avec leur épouse. Le soutien du conjoint est essentiellement ponctuel et surtout il se manifeste au moment de la création : 34 entrepreneures déclarent que leur conjoint les ont aidées au moment de la création. C'est essentiellement un soutien moral. Mais, en dépit de ces différents types de soutien, la création d'entreprise reste une aventure solitaire puisque 55 entrepreneures sur 68 ont créé leur entreprise seule, sans associé. (BOUTILLIER. S .2008. P 33)

Conclusion du chapitre

Au cours de ce chapitre nous avons déduit que l'entrepreneuriat est un phénomène à multiple facettes qui s'initie de l'économie. En premiers volets de ce chapitre nous a permis d'éclairer les notions théoriques en rapport avec notre sujet de recherche. Ainsi, a élucidé le vocable entrepreneuriat en décelant les définitions, champs d'étude de cette discipline. En deuxième lieu on mit l'accent sur l'entrepreneuriat au tant que phénomène économique sur le lien entre l'économie et la sociologie.

Troisième volet consacré au concept entrepreneuriat féminin, nous avons défini et donné les spécificités de cet entrepreneuriat féminin, présenté par plusieurs auteurs les caractéristiques qui les diffèrent, les obstacles.

Chapitre III

L'entrepreneuriat féminin en

Algérie

Préambule

Au cours de ce chapitre nous allons exposer dans un premier lieu la dynamique entrepreneuriale en Algérie, et l'importance économique et sociale de l'entrepreneuriat en Algérie. Dans un second lieu nous allons présenter l'entrepreneuriat féminin en Algérie et sa place dans l'économie algérienne, ensuite en troisième lieu nous allons tenter de présenter quelques typologies des entrepreneurs ainsi que des caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

1. Dynamique entrepreneuriale en Algérie**1.1. Contexte et dynamique entrepreneuriale en Algérie**

L'Algérie est le plus grand pays du Maghreb avec une population de près de 42,2 millions d'habitants. Un taux d'activité de 43,2% et un taux de chômage de 13,2% (selon l'office Nationale des Statistiques, 2018).

Le tissu économique algérien est fragmenté et essentiellement constitué de petites entreprises. Durant les années 1990, l'Algérie a connu un bouleversement économique, en passant d'une économie socialiste à une phase de transition vers l'économie de marché. Le gouvernement algérien a engagé un certain nombre de réformes économiques s'éloignant du modèle socialiste qui a prévalu jusque-là, et qui s'est caractérisé par « un mécanisme de gestion et de coordination de type planifié, et la propriété publique sur l'outil de production et de distribution » (BOUKHARI, M. 2009, P 2). Ainsi que par un monopole exercé par les entreprises publiques dans le secteur de l'industrie. Par ailleurs, l'économie algérienne a la particularité d'être une économie rentière qui dépend à plus de 90% des ressources d'hydrocarbures, cela ne suffit toutefois pas à améliorer la croissance économique du pays, ce qui a induit un changement important dans l'économie algérienne. (GUECHTOULI.W, GUECHTOULI, M. 2014. P6)

Ce changement introduit est basé sur la libéralisation des marchés. L'initiative entrepreneuriale privée est dès lors encouragée. L'Etat algérien prend conscience du rôle important des PME dans le développement de la croissance économique algérienne. Des initiatives sont prises pour encourager leur extension. Par ailleurs, l'Etat donne une forte impulsion politique, en créant un Ministère délégué, une Agence Nationale pour la Promotion des PME, ainsi que des fonds de Caution et de Promotion. Les PME connaissent un essor considérable (GILLET.A. 2003. P 4)

L'entrepreneuriat en Algérie est en pleine expansion. Le nombre d'entrepreneurs TEA (Taux de prévalence de l'Activité Entrepreneuriale) actifs a atteint 9,6 millions en Algérie et environ 60 % des entreprises nouvelles se trouvent dans les secteurs de la transformation, à savoir, la fabrication, la construction et la distribution. En outre, l'activité entrepreneuriale reste dominée par les hommes, même si les femmes ont enregistré une progression significative ces dernières années. Le TEA Féminin moyen national est de 5,7 comparativement au TEA masculin qui est de 12,3. (Rapport GEM, 2013. P 16)

Ceci dit, il nous semble primordiale de mettre en évidence l'évolution des PME en Algérie qui passe par trois phases essentielles :

– Depuis 1988, l'économie Algérienne s'ouvre vers l'économie de marché en établissant des relations avec des institutions internationales telles que le fond Monétaire international (FMI) et la banque mondiale afin de pouvoir atténuer ces dettes. Cette période de transition a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, chose qui a contribué au lancement et développement des PME en Algérie, notamment suite au nouveau code de la promotion de l'investissement promulgué le 05/10/1993 dans le but de redressement économique (FIRLAS, M. 2012. P121)

– Selon Bouyacoub, la libéralisation du commerce extérieur était à l'origine de l'évolution des PME en Algérie et l'apparition de nouveaux acteurs qu'il appelle les nouveaux entrepreneurs. Ces derniers évoluent dans une économie rentière où tous les acteurs sont en « concurrence pour l'obtention des ressources publiques (crédits de financements gratuits du terrain des biens publics immobiliers...) sans contrepartie ». (ARABECHE, Z. 2009.P 94-95.)

– Le plan de redressement économique a connu des résultats satisfaisants, qui a conduit et encouragé l'Etat à promulguer deux autres ordonnances (Ordonnance N°01/03 du 20/08/2001, et la loi n°01/18 du 12/12/2001) contribuent aux facilitations administratives dans la phase de création d'entreprise, en garantissant des prêts accordés par la banque en faveur des PME/PMI. (FIRLAS, M. 2012. p 122.)

1.2. L'importance économique et sociale de l'entrepreneuriat en Algérie

Le développement de l'entrepreneuriat algérien se justifie par son importance économique et sociale. De nombreux travaux ont été réalisés dans beaucoup de pays justifiant ainsi l'importance économique et social de l'entrepreneuriat. Les résultats de ces travaux démontrent que la majorité des pays affichent une forte corrélation entre le niveau de l'activité entrepreneuriale et la croissance. La participation des femmes dans l'entrepreneuriat est un

signe très positif dont le degré de leur implication explique l'écart de croissance entre les pays. En effet, dans certains pays, les femmes ne sont pas favorisées dans le domaine de l'entrepreneuriat. Malgré leurs capacités, leurs volontés ou encore leurs adaptations rapides, les femmes sont encore très peu actives dans la création et le développement des entreprises. Par conséquent, le développement de l'entrepreneuriat est mis en péril. (CHALAL, F.2011.p33)

1.3. Principaux obstacles entravant le développement de l'entrepreneuriat en Algérie

En Algérie, le secteur public occupe une place prépondérante alors que le secteur privé est marginalisé. Par ailleurs, vu la situation économique et financière difficile que connaît le pays avec la chute des cours du pétrole, l'implication du secteur privé devient une nécessité absolue afin d'assurer le développement économique sans dépendre des dépenses publiques. En effet, la liberté d'entreprendre est entravée en Algérie pour des raisons bureaucratiques, de corruption, de taxation élevée et d'un cadre juridique difficile. Or, le développement du tissu de PME nécessite un environnement stable où les instituts de l'économie de marché fonctionnent de manière efficace, mais aussi une politique publique susceptible d'orienter le développement des PME en Algérie. (TABET, AOUL.W. ET AL. 2009. P350-351)

1.4. Présentation de quelques dispositifs et structures d'aide et de soutien à la création d'entreprise en Algérie

L'Algérie est le seul pays du MENA (Middle East and NorthAfrica) avec un ministère des PME et le premier à en créer un. Il est également l'un des seuls trois pays et le premier, à avoir une loi sur les PME (RADP 2001) et aussi l'un des rares pays du MENA (East and NorthAfrica) pour avoir un conseil consultatif des PME. La responsabilité principale pour le développement des PME incombe au ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat (MPMEA) créé en 1992. (SIAGH, R. 2013. P129).

L'importance de la dynamique entrepreneuriale pour le développement économique, fait que les initiatives entrepreneuriales nécessitent d'être guidées et accompagnées à une étape quelconque de leur processus. La performance, qui en résulte est, le plus souvent, associée à la qualité et à la durée de cet accompagnement. (AKNIN SOUIDI, R. FERFERA, M. Y, 2014, P5).

Pour cela, trois dispositifs phares ont été mis en place : l'ANDI, l'ANSEJ et la CNAC ; à même de stimuler l'entrepreneuriat et d'accompagner les porteurs de projets qui vont

bénéficiaire d'allègement fiscal et des financements directs de l'entreprise créée, nous présentons les principaux acteurs :

1.4.1. Caisse Nationale d'Assurance Chômage « CNAC »

CNAC est initialement créée en 1994 pour prendre en charge les chômeurs licenciés des entreprises publiques, la CNAC se transforma en 2004 en dispositif œuvrant à soutenir les chômeurs porteurs de projet d'investissement, le dispositif CNAC a pour objectif de lutter contre le chômage et la précarité en versant des allocations de chômage aux 400 000 travailleurs licenciés du secteur public dans le cadre du programme d'ajustement structurel.

La CNAC a également développé un mode de financement destinée aux chômeurs de la tranche d'âge entre 35 et 50 ans. Les nombres de projets financés par ce dispositif ont atteint 18 490 projets en 2011 et 34 801 projets en 2012. (SAÏB, M. 2011 p25) les bénéficiaires de ce dispositif peuvent profiter de bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires, la réduction des droits de douanes, l'exonération fiscale et parafiscale, le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC.

Ceci dit, Sur la base d'un rapport de 2,5 emplois par projet, on estime que 87 000 emplois ont été créés en 2012. En effet, Selon l'ONS 83,2% des entreprises employant entre 50 et 249 salariés ont bénéficié des aides de ces dispositifs. (AKNIN .SOUIDI.R, FERFERA.M.Y, 2014, P8).

1.4.2. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ »

Créée en 1996, l'ANSEJ est une institution publique chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs d'idée de projet de création d'entreprise. A travers les étapes de création et d'extension de son entreprise, le jeune promoteur bénéficie d'assistance à titre gracieux, d'avantages fiscaux (exonération de TVA et abattement sur les droits de douane en phase de réalisation et exonération d'impôts en phase d'exploitation), d'aides financières (Prêt Non Rémunéré – bonification des intérêts bancaires). (SAÏB. M, 2014, P24).

1.4.3. Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit « ANGEM »

L'ANGEM est créée conformément aux dispositions de l'article 7 du décret présidentiel n° 04-13 du 22 janvier 2004 relatif au dispositif du Micro-crédit. le seul dispositif en Algérie qui accorde des prêts à des catégories de citoyens sans revenus et/ou disposant de petits revenus

instables et irréguliers, leur permettant l'achat d'un petit équipement ou de matière première pour exercer une activité ou un métier, il vise à leur intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services, y compris à domicile, dont le montant des investissements est fixé à cinquante mille dinars (50 000 DA) minimum et ne saurait dépassé les quatre cent mille dinars (400 000 DA), remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans) .

2. L'évolution de l'entrepreneuriat féminin en Algérie

En Algérie l'entrepreneuriat, de façon générale ou féminin, est inscrit au cœur des réformes économiques, producteur de richesse et propriétaire d'entreprise. Les femmes sont de plus en plus instruites avec une représentation majoritaire dans les cycles d'enseignement secondaire et universitaire. Leur présence ne cesse de croître sur le marché du travail et dans les différents domaines. Néanmoins, le poids de la tradition semble être plus fort en milieu rural ou la femme y est difficilement réalisable en dehors du domicile familial et de son statut de femme au foyer. L'exercice d'un travail salarié dans ce milieu continue d'être celui des paradoxes, d'interdits et d'objections, particulièrement quand il s'agit d'expérimenter une activité productive dans une entreprise industrielle. (GILLET.A. 2001. 4)

2.1. La place de l'entrepreneuriat féminin dans l'économie algérienne

L'Algérie demeure très en retard par rapport au reste du monde en matière d'activité entrepreneuriale en générale et d'activité entrepreneuriale des femmes en particulier. Non seulement le taux d'activité des femmes en Algérie est l'un des plus faibles du monde, mais encore leur taux de chômage est très élevé en particulier chez les diplômées. Avec un taux d'activité féminine de 14,7% et une proportion de femmes dans la population active qui ne dépasse pas 17%, l'Algérie se situe parmi les 4 pays ayant la plus faible participation économique des femmes au niveau mondial (avec l'Irak, la Syrie et la Palestine). (HIMRANE, M. 2017.P11).

Par ailleurs, le projet du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) qui est une évaluation annuelle des attitudes, aspirations et activités entrepreneuriales (TEA) dans plusieurs pays indique que le taux moyen d'activité entrepreneuriale en Algérie a été de 14,5% pour les hommes contre seulement 8% pour les femmes durant les années 2009/2012. L'écart sexospécifique témoigne que les hommes sont deux fois plus nombreux à s'impliquer dans le lancement d'une nouvelle entreprise. Ce constat confirme les autres études GEM, menées à l'échelle internationale et régionales. (HIMRANE, M. 2017.P10)

De leur part, les données de l'étude GEM Algérie 2012 montrent que le rapport hommes-femmes a été plus faible en 2009 et tendance à augmenter dans les enquêtes 2011 et 2012. Elles montrent également que la participation des femmes à l'activité entrepreneuriale est en train de diminuer en faveur des hommes. Les taux de TEA féminins² suivent la même tendance générale observée chez les hommes.

Les femmes entrepreneurs sont plus concentrées dans les catégories d'âges 24-34 ans et 35-44 ans. En dehors des données de GEM, sur un total de 157 122 inscrites au CNRC à la fin de l'année 2014, 8 163 entreprises sont gérées par des femmes, soit 5,2%. Quant aux personnes physiques, sur 1 484 625 activités, 122 253 activités appartiennent à des femmes, soit 7,6%. Dans cette catégorie de personnes physiques, la classe d'âge la plus entrepreneuriale est située entre 39 à 48 ans, correspondant à un taux de 26,85%, suivie par la classe de femmes âgées entre 29 à 38 ans, correspondant à un taux de 22,15%. (HIMRANE, M. 2017.P10)

Les femmes sont concentrées essentiellement dans la wilaya d'Alger avec un taux de 8,2% du nombre total des commerçantes, suivie de la wilaya d'Oran et de Tlemcen, respectivement avec un taux de 6,2%, et de 4,2%. (HIMRANE, M. 2017.P10)

Force est de constater que le nombre de femmes entrepreneures en Algérie a connu une évolution remarquable du fait de l'existence de nombreux programmes de soutien à l'entrepreneuriat. Nous pouvons citer : l'ANSEJ, la CNAC, l'ANGEM et l'ANDI. Les structures publiques sont des agences chargées de l'exécution des politiques publiques d'aide et de soutien à la création d'entreprises. Ces agences sont censées apporter un appui important en termes d'accompagnement des promoteurs et la formalisation de leurs activités. (HIMRANE, M. 2017.P10)

2.2. Les caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Algérie

L'entrepreneuriat féminin en Algérie, dépend d'un certain nombre de facteurs socioculturels de la société Algérienne à savoir, les profils des entrepreneures en Algérie. Le manque d'étude sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie, nous pousse à poser la question sur la réalité de ce phénomène. Une première classification du profil socioprofessionnel de la femme chef d'entreprise algérienne à savoir :

2.3. Typologie socioprofessionnelle des femmes chefs d'entreprise

Nos analyses des profils socioprofessionnels de ces femmes chefs d'entreprise et de leurs ressources (familiales, sociales, économiques, issues des diplômes et des formations,

d'expériences professionnelles, de motivations personnelles...) nous ont permis de construire des types principaux de logiques entrepreneuriales féminines. Les conditions de vie et les difficultés rencontrées soulignent la diversité et la richesse de leurs situations de travail. Nous proposons ci-dessous une première classification de ces logiques entrepreneuriales à travers cinq types principaux¹⁸. (Gillet, A. 2007. P.116).

2.4. Une logique familiale

Ces femmes ont accès aux ressources de membres de leur famille dans l'entrepreneuriat: soit au moment de la création de l'entreprise, soit par héritage familial. Les ressources familiales et sociales sont essentielles.

– **La construction familiale :** Dans certains cas, la création d'entreprise est relativement ancienne (dans les années 1970 et 1980) et ces femmes ont aujourd'hui entre 50 et 60 ans. Elles ont suivi peut d'études et ont travaillé depuis leur jeune âge. Un parcours atypique caractérise leur dynamique. Par exemple, une expérience professionnelle en France de travail salarié puis de créations d'entreprises en France avec l'époux amènent à une réussite économique. Le retour au pays dans les années 80 a permis la création d'une entreprise dans le même secteur mais avec une orientation autre, différente, plus porteuse et attrayante (exemple de l'habillement), et aujourd'hui de dimension internationale.

Le rôle de l'époux a été fondamental dans cette création. Une autre situation est celle de femmes appartenant à une grande famille ancienne et aisée, et qui créent, avec l'aide de leur famille (père, frère, participation du mari), une entreprise (exemple : bateaux, aujourd'hui de dimension internationale). Ces femmes ont créé leurs entreprises à un âge jeune, avec l'aide de leur famille et avec au départ un capital économique élevé. Dans d'autre cas, il s'agit de jeunes femmes (entre 20 et 30 ans) avec un niveau d'études baccalauréat, qui se sont lancées récemment (dans les années 1990 et 2000) dans la création d'entreprises, avec l'aide de leur réseau familial. Elles débute soit après leurs études non achevées, soit après une première expérience en entreprise. La création d'entreprise est parfois un palliatif du chômage. L'aide du mari ou du père (qui ont le plus souvent déjà une entreprise), est fondamentale pour la création. Le couple crée alors ensemble l'entreprise, bien souvent à partir de ressources financières personnelles et familiales, grâce aux réseaux sociaux et à une première expérience réussie dans l'entrepreneuriat. Les secteurs d'activités sont souvent nouveaux et porteurs (restauration pizzeria ; matériels et services informatiques...).

– **L'héritage familial** : Cette dynamique entrepreneuriale concerne des femmes d'âge avancé, qui héritent de leur mari et reprennent la direction de l'entreprise avec succès. Elles ont généralement suivi peu d'études.

Elle concerne aussi des jeunes femmes (entre 30 et 40 ans), héritières depuis peu de l'entreprise créée par le père (dans les années 80) et qui ont fait des études universitaires approfondies, sans forcément en lien avec l'activité développée (exemple de la production plastique). C'est à la fois le chômage dans leur métier initial et l'opportunité de travailler dans l'entreprise familiale qui les ont motivées. D'autres membres de la famille (exemple d'un frère ingénieur) participent souvent à cette entreprise. Ces jeunes développent alors des pratiques de travail nouvelles, des évolutions organisationnelles de l'entreprise et aboutissent à de nouveaux développements économiques.

2.5. Une logique professionnelle

Ces femmes ne bénéficient ni de tradition familiale de pratiques d'entrepreneuriat, ni d'héritage familial. Leur parcours universitaire et/ou l'expérience professionnelle, l'appui moral du mari sont leurs ressources professionnelles et culturelles principales. Une forte implication dans leur travail, la motivation personnelle et en fin la capacité d'innovation caractérise aussi ce type de profils de femmes. (Gillet, A. 2007. P 118)

– **L'aboutissement des études** : Pour certaines professions (officines en pharmacie, cabinets d'études ou juridiques...), la création d'une entreprise, avec quelques salariés, est un aboutissement logique d'une fin de parcours d'études universitaires. La création s'effectue alors avec les économies personnelles et/ou l'aide de la famille. Le plus souvent, les milieux familiaux sont plutôt aisés (époux médecin, notaire, avocat...).

– **L'activité complémentaire à l'emploi principal** : Il arrive parfois que certaines femmes (d'âge moyen, autour de 45 ans) développent une nouvelle activité (par exemple commerciale), complémentaire à leur activité principale (qualifiée, par exemple dans l'enseignement). Elles ont une idée originale sur un produit et bénéficient de ressources familiales pour la développer (soutien moral du mari, employé pour la garde des enfants, association de la fratrie aux activités professionnelles). Les milieux familiaux et sociaux d'appartenance sont plutôt aisés (père, époux médecins...). Cette création d'entreprise peut être à moyen terme une source de transition professionnelle. (Gillet. A. 2007. p120).

3. Les motivations des femmes entrepreneures algériennes

D'après leurs situations économiques et sociales, les femmes algériennes optent pour l'entrepreneuriat pour plusieurs raisons. Elles peuvent être poussées par la nécessité économique comme moyen de combattre le chômage, ainsi que de gagner le pouvoir et le respect et de s'affirmer dans la société. C'est un moyen aussi pour satisfaire le besoin d'émancipation pour avoir plus d'indépendance et combattre l'injustice et l'hégémonie masculine, dans une culture traditionnelle. (BOUFELDJA, G. 2018, p4)

3.1. Nécessité économique

L'un des premiers objectifs des femmes c'est de trouver un emploi pour satisfaire leurs besoins économiques, dans une société sous-développée, ou les emplois se font rares dans une économie souvent en crise. Les petites entreprises représentent un moyen de revenu important pour les femmes dans les pays en développement. Ils fournissent des emplois et des revenus pour atténuer la pauvreté (HANI, F. 2015. P 113).

La nécessité économique est exprimée clairement comme motivation derrière le choix d'une activité entrepreneuriale, mais cela cache le désir de réalisation d'autres objectifs tels que la confirmation du soi, le désir d'autonomie et d'émancipation.

3.2. Désir d'auto-accomplissement

En plus du facteur économique, les femmes entrepreneures en Algérie expriment souvent leur désir d'auto-accomplissement. Selon Stephan, Hart et Drew, les femmes entrepreneurs sont motivés par l'indépendance et motivés par la croissance s'épanouissent dans les cultures où les relations sociales sont importantes, ce qui indique que la culture peut être importante (Stephan, Hart et Drew, 2015). Cela a été confirmé par Naser et al. (2009) qui ont signalé que « les femmes dans les pays du Golf choisissent l'entrepreneuriat pour l'auto-accomplissement car telle démarche améliore leur statut socio-économique au sein de la société. La reconnaissance et l'estime sont considérées par Gheddache (2016) comme mobiles importants pour femmes entrepreneures en Algérie.

Après les changements intervenus dans la société Algérienne, il est devenu inconcevable pour les femmes avec un niveau d'instruction appréciable, d'accepter une position de marginalité dans société ouverte sur la technologie de la communication. (GHEDDACHE, G. 2016. P168).

3.3. Désir d'autonomie et d'émancipation

Parmi les objectifs de l'entrepreneuriat féminin c'est le dépassement et la lutte contre les contraintes socioculturelles d'une société traditionnelle qui conçoit le rôle et la position naturelle de la femme est de rester au foyer, pour servir son mari et ses enfants.

Selon GHEDDACHE : « Globalement, les sources de motivation définies sont le besoin d'autonomie, d'indépendance et d'ascension, qui caractérisent les femmes ayant des expériences professionnelles antérieures » (GHEDDACHE.G 2016, P. 168). Tandis que Charantimath (2012) fait valoir qu'il n'est pas toujours facile pour les femmes de trouver des emplois qui seront compatibles avec leurs responsabilités familiales et les tâches ménagères. Ainsi, de nombreuses femmes sont attirées par l'idée de travail indépendant dans les entreprises attenantes à leur maison, avec des heures flexibles, ce qui leur permet de prendre soin de la maison et des affaires. (BOUFELDJA, G. 2018. P5)

3.4. Désir du pouvoir et de la reconnaissance sociale

La position d'une femme au sein de sa société se traduit par ses recettes et son auto-suffisance économique. L'entrepreneuriat féminin apporte donc un statut aux femmes. C'est pour cela que l'entrepreneuriat est considéré comme un moyen de gagner le pouvoir et le respect dans la société. Cela est confirmé par Collins (2007), qui a conclu, qu'en plus du revenu, le besoin de reconnaissance et l'estime de soi sont parmi les mobiles importants pour les femmes entrepreneures.

3.5. Mécontentement envers les restrictions culturelles

En plus d'avoir en l'entrepreneuriat une source de revenu, l'entrepreneuriat est considéré comme une issue qui permet aux femmes de se libérer de l'injustice sociale et de l'hégémonie d'une société masculine.

Pour les femmes ayant des responsabilités familiales, la flexibilité des tâches entrepreneuriales est un motivateur important à les motivant à s'engager dans l'entrepreneuriat. D'après la littérature, les femmes seraient plus motivées par l'entrepreneuriat par nécessité et non par volonté personnelle, bien que certains auteurs distinguent les femmes dans les pays développés de celles dans les pays en voie de développement où ces dernières seront plus à même de créer pour des raisons de survie contrairement à leurs homologues des pays développés qui possèdent les mêmes motivations que les hommes. (BOUFELDJA, G. 2018. P5)

4. Les obstacles rencontrés dans le démarrage et dans le développement de l'entreprise des femmes entrepreneures en Algérie

Malgré la participation de la femme aux différentes luttes politiques et sociales, et sa présence dans différentes sphères des champs économique et social, la situation des femmes entrepreneures, demeure confrontée à des difficultés et des blocages entravant leurs parcours professionnels (CHALAL, F.2011.p.35). Les femmes entrepreneures ressentent de fortes contraintes lors de la création et le développement de leurs entreprises. Ces contraintes sont différemment vécues par les femmes selon les secteurs d'activité et la taille de l'entreprise. Les difficultés sont accentuées notamment lorsqu'il s'agit des marchés concurrentiels et du secteur de l'artisanat. Lors des groupes de discussions, les femmes ont soulevé particulièrement les obstacles suivants.

4.1. L'absence de soutien et d'accompagnement aux projets

Les femmes entrepreneures ont relevé l'absence d'un accompagnement et de suivi une fois l'entreprise est née. Il s'agit de services tel que le conseil spécialisé, (marketing, juridique, financier, fiscale, etc.) des actions de formation (de courte durée), de coaching, ou d'appui par des paires. Cet accompagnement est très faible et lorsqu'il est offert, la prestation n'est pas adaptée aux besoins des femmes. Les femmes proposent de renforcer les relations entre les associations d'entrepreneurs et les dispositifs publics et/ou des consultants afin de fournir de services de qualité dans le marché. La majorité des femmes qui ont participé à des groupes de discussion seraient même prêtes à payer si le service répondait à leurs besoins. (BAHRI, B. BERKANE, Y. 2020, P130)

4.2. Accès aux marchés et à l'information

Les femmes entrepreneures ont soulevé l'insuffisance de l'accompagnement dans l'accès au marché et les difficultés liés à la recherche d'information. Il est facile de créer son entreprise mais l'analyse et l'accès aux marchés reste très difficile pour les femmes entrepreneures algériennes. L'absence des données, la méconnaissance du système administratif ou la difficulté d'obtenir des informations fiables supposent des contraintes majeures pour l'accès et le développement des entreprises des femmes. Certaines entrepreneures ont relevé l'existence de pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, le sentiment d'être écartées des soumissions de marché par des pratiques déloyales, faites par les entrepreneurs de sexe masculin. (BAHRI, B. BERKANE, Y. 2020, P130)

4.3. L'accès au foncier

Deux phénomènes concomitants ont été cités par les femmes chefs d'entreprises: D'une part les difficultés d'accès au foncier dans les zones d'activité. Ce phénomène n'est pas spécifique aux femmes mais les femmes semblent être plus touchées à cause de la taille de leurs entreprises. Le deuxième point concerne le marché de la location. En effet, pour les petites entreprises de services, notamment celles créées dans le cadre des dispositifs publics (ANSEJ, CNAC), il leur est exigé un titre de propriété d'un terrain/local ou un contrat de location d'une durée supérieure à 2 ans. Cela suppose déjà un frein à l'entrepreneuriat car la pratique algérienne exige le paiement par avance d'une annualité de la location. Le marché de la location selon les participantes, n'est pas réglementé et les propriétaires souvent modifient les conditions des contrats sans préavis ni négociation : « Le problème d'avoir un atelier propre à soi pour fabriquer et exporter est une contrainte majeure.

On est souvent déstabilisé dans notre activité. On est obligé de quitter les lieux qu'on a loué parce que nous avons des problèmes avec le propriétaire qui nous demande de réviser le contrat de location». (Annaba) Ces artifices du marché de la location déstabilisent les entrepreneures et les poussent à changer fréquemment d'emplacement. (OIT, 2017, p12)

D'une façon générale, toutes les femmes entrepreneures ont souligné les difficultés d'accès au foncier dans les zones d'activité. Certaines entrepreneures reprochent à l'administration de ne pas accorder un intérêt particulier à leurs projets sous prétexte qu'ils sont de petite taille. Cette exclusion fragilise leurs activités et réduit les opportunités de croissance.

4.4. L'accès au financement

Nombreuses sont les entrepreneures ayant déclaré avoir lancé leur entreprise à partir d'un capital initial personnel, souvent très réduit (économies personnelles). Les dispositifs publics créés pour répondre aux problèmes du chômage (ANSEJ, CNAC) ont que 10% de leurs bénéficiaires, femmes. Certaines femmes participantes déclarent que ces dispositifs ne sont pas adaptés au profil de la femme entrepreneure algérienne, qui souvent se lance dans l'entrepreneuriat après avoir acquis une certaine expérience professionnelle et comme moyen pour mieux concilier leur vie personnelle (naissance et éducation des enfants) avec leurs aspirations professionnelles.

La condition d'être au chômage lié aux délais et retards dans le traitement des dossiers semble être une mesure décourageante pour les femmes. Elles estiment aussi que les banques

ne sont pas attentives aux contraintes des promotrices et ne les soutiennent pas en développant des outils financiers adaptés à leurs besoins et réalités. (OIT, 2017, p12)

Nombreuses sont les femmes entrepreneures qui ont déclaré avoir lancé leur entreprise à partir d'un capital initial personnel, souvent très faible (économies personnelles).

4.5. L'environnement culturel et le rôle de la femme dans la société algérienne

Les contraintes par rapport à la conciliation entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales ainsi que la pression de la société traditionnelle freinent le développement de l'activité féminine. Les stéréotypes sociétaux et traditionnels exercent une pression sur les femmes malgré les progrès enregistrés dans le système juridique et institutionnel algérien. Aujourd'hui, tous les chercheurs qui ont traité de la question du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, sont unanimes pour indiquer que les facteurs de contingence (l'environnement socioculturel) jouent un rôle primordial dans le blocage à l'émergence de la femme dans la sphère publique. (OIT, 2017, p12)

Cette étude a mis en évidence la grande hétérogénéité de l'entrepreneuriat féminin. Dans une logique de recherche d'efficacité économique et de croissance, il convient de cibler les créateurs d'entreprises à la fois selon des profils caractéristiques susceptibles d'entraîner certains comportements et décisions (aversion au risque, motivations, mais aussi revenus, patrimoine, un capital financier ou social, etc.) Il est plus pertinent selon nous d'identifier des actions dédiées à des catégories d'entrepreneurs non définies par le genre, mais là où les femmes entrepreneures sont le plus susceptibles de bénéficier d'un soutien naturellement plus important.

5. Etablissement d'accueil

5.1. Aperçu historique

Les crèches étaient à l'époque très hétérogène quant aux propositions et possibilités de jeux offertes aux enfants, certains possédaient pouponnières, quelque jeu ou des jardins extérieurs qui permettaient aux enfants plus grands d'exercer leur corps et d'être en mouvement (BOINO.P. 1999, P. 40).

Les Premières crèches sont créées au milieu du XIXe siècle. Elles ont un caractère d'institution d'assistantat, car, outre la condition sine qua non du travail de la mère, elles sont avant tout définies comme des établissements de garde. Face à des conditions de vie d'extrême

pauvreté de la classe ouvrière, le projet des crèches voit le jour sous la Monarchie de juillet, il s'agit des premières salles d'asile. Le 14 novembre 1844, la première crèche, la crèche Chaillot, ouvre ses portes à Paris, sous l'influence de Firmin Marbeau, accueillant les enfants de zéro à deux ans grâce à de nombreux philanthropes. (GUIBERT, M. 2013. P 16)

Dans les années 1945, les associations charitables cèdent peu à peu leur place aux associations institutionnalisées, aux caisses d'allocations familiales et aux collectivités locales. D'ailleurs, le décret du 21 avril 1945 définit les normes de fonctionnement des crèches collectives. Progressivement, les établissements d'accueils d'enfants de 0 à 3 ans se multiplient avec la création de halte-garderie en 1956 et de crèches familiales en 1959. (TONIOLO, M. 2012, P. 15).

Au début de xx siècles, les progrès de la médecine vont imposer une philosophie hygiéniste rigoureuse qui primera jusque dans les années soixante. Les crèches fonctionnent alors sur un modèle hospitalier, ce n'est qu'en 1965 avec l'arrivée des psychologues dans les crèches et des jardiniers d'enfants (les éducatrices) qu'une réflexion sur l'aménagement des lieux et l'organisation des activités pour les enfants âgés de 2 à 3 ans débute.

C'est en 1770 que naît la première crèche du monde. Celle-ci est construite en France, plus précisément dans les Vosges. (TONIOLO, M. 2012, p14) L'arrivée des psychologues dans les crèches fut très controversée... de plus en plus, ils vont s'intéresser à l'enfant dans une perspective globale, prennent en compte son environnement familial et son quotidien à la crèche. (SHAUDERS.S. 2007, p.87)

C'est en 1770, que naît la première crèche du monde. Celle-ci, est construite en France, plus précisément dans les Vosges. Les crèches font réellement leur apparition avec l'ère industrielle. En effet, la loi de 1841, sur l'interdiction du travail Des enfants, empêche également les mères de les emmener à l'usine (MARTINE, L. 2012, P.14)

5.2. La prise en charge extra-parentale

Il s'agit de toute prise en charge d'un jeune enfant assuré par une institution ou une personne, autre que la mère et le père, de façon régulière au moins une demi-journée par semaine et quelle que soit la raison qui ait motivé cette délégation de soins et d'éducation (activité professionnelle des parents, éducation complémentaire à la famille, socialisation de l'enfant, etc.). Extra parentale est plus précis qu'extra-familiale qui laisserait sous-entendre que l'on ne s'intéresse qu'à la prise en charge de l'enfant hors du contexte familial au sens large

(fratrie, grands-parents, etc.). (LE ROY-ZEN RUFFINEN, O. PECORINI, M. 2002. P. 14) Cette prise en charge, comprend toute forme de prise en charge de la petite enfance à disposition des familles, quelles que soient ses caractéristiques (institutionnelle, collective, informelle, etc.). La notion de garde est définie au sens large comme étant « l'acte de confier l'enfant à une tierce personne, acte par lequel les parents délèguent autant les soins que l'éducation » (LE ROY-ZEN RUFFINEN, O. PECORINI, M. 2002, P. 14)

5.3. Types des établissements d'accueil

Autres modes d'accueil tel que les structures de type expérimentales (BORDERIES, F. 2012, P.09)

5.3.1. Crèche collective

Selon Gerber (2005) il s'agit d'une crèche de droit commun accueillant en journée des enfants de moins de trois ans, soit chez des assistantes maternelles agréées (crèche familiale de 60 places) soit dans un espace collectif (crèche collective de 20 places). Pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles, l'accueil peut être étendu 24h/24 et 7j/7, de manière modulable, ce qui permet d'individualiser le rythme d'accueil de chaque enfant en fonction des difficultés pour les parents (DEKENS, S. 2007. P9)

5.3.2. Halte-garderie

Les haltes garderies appeler aussi le traditionnelles de quartier pouvant offrir au maximum 60 place est par unité (Borderies, F. 2012, p.10)

Donc la halte-garderie est une structure d'accueil elle vise à libérer à temps partiel les mères des familles qui ne travaillent pas, elles ne sont pas destinées à aider les mères qui travaillent, mais pour bien permettre la socialisation des femmes au foyer, et pour la petit enfant elle le permet de se séparer de sa mère, et accédé à la vie collective (VERBA, B. 2003. P181)

5.3.3. Les jardins d'enfants

Accueil régulier d'enfants de deux à six ans, elles permettent notamment d'offrir aux enfants de moins de trois ans des temps de rencontre et d'activité communs avec d'autres enfants, les préparant progressivement à l'entrée à l'école maternelle. Comme pour les crèches collectives (DEKENS, S. 2007. P 9).

Dans les années cinquante les jardins d'enfant, ils présentent dans les contextes spécifiques en des zone rurale ou dans le cadre de dispositif pour les enfants qui non pas connu au préalable la collectivité (B. LE CAPITAINE ET ALL, 2000. P.199)

5.3.4. Les jardins d'éveil

Accueil régulier d'enfants de deux à trois ans, les jardins d'éveil, qui sortent du cadre expérimental pour les données de 2011 en France, accueillent de façon régulière par demi-journée, sur la base de 2 unités de 12 enfants maximum. Leur objectif est de faciliter l'intégration des enfants dans l'enseignement du premier degré (DAKENS.S. 2007. P .09)

5.3.5. Micro-crèches

Ces structures peuvent accueillir collectivement simultanément dix enfants au maximum. L'ouverture est subordonnée à l'avis ou l'autorisation délivrée par le président du conseil général, le gestionnaire peut être public ou privé, à but lucratif ou non-lucratif. Elles bénéficient de conditions particulières s'agissant notamment de la fonction de direction et des modalités d'encadrement, leur conférant ainsi une relative souplesse de fonctionnement les horaires par exemple.

5.3.6. L'établissement accueil en Algérie

L'accueil de la petite enfance s'effectue dans les différents établissements créés par les administrations, les institutions ou les services publics, les collectivités locales, les organismes de sécurité sociale, les mutuelles sociales, les associations, les entreprises et les personnes physiques ou morales de droit privé, conformément à la réglementation en vigueur et les dispositions du présent décret.

Les dispositions du présent décret s'appliquent aux établissements accueillant les enfants âgés de trois (3) mois à moins de six (6) ans, Le nombre d'enfants accueillis dans les établissements ne peut être supérieur à cent cinquante (150) enfants. Le nombre d'enfants accueillis est fixé, en fonction de la capacité réelle de l'établissement. (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 58. 2019. P 9)

5.4. Historique des modes de gardes en Algérie

Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, avec la scolarisation des deux sexes en Algérie, les exigences des jeunes algériens vont émerger quant au choix du partenaire conjugal et au travail féminin à l'extérieur du foyer. La garde de la petite enfance commence à

devenir un besoin d'autant plus important, que les couples vivent de moins en moins avec la famille élargie. Ce besoin était tel que des sociétés nationales ont ouvert des structures pour les enfants de leurs personnels en particulier féminins, ainsi comme le montre l'étude réalisée en 2003, 10% de l'ensemble des structures existantes actuellement, ont été créés durant les années soixante-dix. (SHAUDERS, S. 2007, p.86-87)

Comme la demande n'a pas cessé d'augmenter et le problème des femmes travailleuses était la garde des enfants, la circulaire de 1976 va officialiser l'existence des structures d'accueil de la petite enfance pour le secteur public, mais ce n'est que depuis la parution du décret exécutif de 1992 du ministère de l'action sociale et du Travail que les privés ont pu ouvrir officiellement et qu'on a connu l'explosion du nombre de ce type de structures en Algérie. (BENGHABRIT-REMAOUN, N. 2005. P101)

L'existence de crèches permet aux femmes de se consacrer à leur travail en étant rassurées sur leurs enfants. Dans ce cadre, d'une prise en charge au niveau des 2.535 établissements d'accueil de la petite enfance (garderies et jardins d'enfant) à travers le territoire national, institutions, qui aident les femmes à trouver un équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle. (<http://www.aps.dz/societe/90702-etablissements-d-accueil-de-la-petite-enfance-le-nouveau-decret-executif-en-vigueur-a-la-prochaine-rentree-scolaire> consulter le 10/4/2020.

5.5.Types d'établissements d'accueil en Algérie

5.5.1. La crèche

La crèche qui accueille des enfants âgés de trois (3) mois à trois (3) ans est chargée, notamment (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 58. 2019. P 9)

- D'assurer l'éveil et la stimulation psychomotrice du nourrisson et de l'enfant, du suivi médical, psychologique affectif et social du nourrisson et de l'enfant ;
- D'assurer l'hygiène alimentaire, corporelle, vestimentaire et environnementale ;
- D'assurer le développement psychomoteur de l'enfant et de le préparer à l'intégration sociale.

5.5.2. Le jardin d'enfants

Le jardin d'enfants qui accueille des enfants âgés de plus de trois (3) ans à moins de six (6) ans est chargé, notamment : (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 58. 2019. P 10).

- D'assurer le développement psychomoteur et les préparer à l'intégration sociale et scolaire ;
- De concourir à la prise en charge précoce des enfants en situation d'handicap ou atteints d'une maladie chronique ou invalidante et à leur intégration sociale et en milieu scolaire ordinaire ;
- De préparer l'enfant, conformément au programme éducatif prévu pour l'éducation préparatoire en vigueur du ministère chargé de l'éducation nationale, en prévision de l'étape de l'enseignement obligatoire ;
- D'exécuter des programmes de prise en charge pédagogiques et éducatifs arrêtés par le ministère chargé de la solidarité nationale ;
- De concourir à la prise en charge précoce des enfants pour découvrir et promouvoir leurs dons ;
- D'organiser des activités de loisir dans le cadre du programme pédagogique unifié destiné à réaliser l'autonomie précoce chez l'enfant;
- D'aider et d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants, notamment la femme travailleuse afin de lui permettre de concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

5.5.3. L'établissement « multi-accueil »

L'établissement « multi-accueil » qui reçoit des enfants âgés de trois (3) mois à moins de six (6) ans, est chargé notamment, d'exercer, selon les catégories d'âge, les missions dédiées à la crèche et au jardin d'enfants prévus. (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 58. 2019. P11).

Conclusion du chapitre

Ce troisième chapitre nous a permis d'éclairer et approfondir les connaissances théoriques en rapport avec notre sujet de recherche.

Dans lequel nous constatons à travers ce chapitre que l'entrepreneur et le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie après une longue période sombre, la transition vers l'économie du marché a enfin pu mettre de nouvelles règles, qui ont valorisé l'entrepreneur et ses capacités d'entreprendre.

Les premiers éléments élucidés sont la dynamique entrepreneuriale en Algérie qui passe par une transition économique bouleversante. En décelant les caractéristiques des femmes entrepreneurs en Algérie, en éclaircissant les spécificités de cet entrepreneuriat en Algérie en présentent.

Partie Pratique

Chapitre IV

Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

Préambule

Ce chapitre sera consacré à étudier les données qualitatives issues d'un ensemble de cas d'entretiens exploratoires propres aux femmes entrepreneures de la ville de Bejaia, créatrices d'établissement d'accueil de la petite enfance, interviewées suite à une pré-enquête sur terrain.

1. Le déroulement de la pré-enquête

La pré-enquête est le premier contact avec le terrain qui vise essentiellement à avoir contact avec la réalité vécue par les acteurs sociaux, cette étape de recherche est conçue pour aider à adopter une approche pénétrante de son objet d'étude et donc à trouver des idées et des pistes de réflexion éclairantes (QUIVY, R. Van CAMPENHOUDT, L. 2017. P 58).

Dans cette recherche, l'exploration s'est déroulée en deux phases. Dans la première phase, nous avons exploré les théories qui ont un rapport avec le thème. Nous avons essayé de lire et de résumer tout ce qu'on trouvait en rapport avec la thématique de recherche.

Dans la deuxième phase, nous nous sommes déplacées pour la première fois sur le terrain d'étude afin de se situer par rapport aux différentes approches théoriques. Cette étape de recherche persiste à prendre de recul par rapport aux informations recueillies et de maîtriser les idées rassemblées afin de définir une problématique et d'émettre les hypothèses.

Pour cela, nous avons effectué cinq entretiens exploratoires avec des femmes créatrices de crèche à Bejaia, dans différentes régions de la wilaya, qui s'est déroulée au mois de décembre 2019 en posant des questions ouvertes qui sont les suivantes :

- Quel est votre niveau d'instruction ?
- Quelle est la date de création de votre entreprise ?
- Avez-vous fait des formations avant ou après la création ? Lesquelles ? Quel est leur objectif ?
- Y a-t-il quelqu'un qui vous a aidé lors de la création de votre crèche ? Si oui citez les personnes et en quoi consiste leur contribution ?
- Quelle est votre source de financement lors de la création de votre crèche ?
- Est-ce que vous avez rencontré des problèmes lors de cette création ? Lesquels ? Comment vous les avez résolus ? Par quels moyens ?

2. Choix des femmes entrepreneures interrogées

Au cours de cette pré-enquête, on a pu avoir une population de cinq femmes entrepreneures de la région de Bejaïa, au refus à l'accès à la liste des entrepreneures dans les départements administratifs. Ce qui nous a orientés vers nos relations personnelles, par des recherches faites par nous-mêmes.

2.1. La présentation des cas interrogés

➤ Premier cas

Il s'agit d'une femme entrepreneure âgée de 47 ans mariée, créatrice d'une école maternelle en 2014 avec un effectif de 15 employés, ses parents étaient commerçants et son mari est pâtissier. Elle était infirmière avant la création de sa crèche, ensuite elle a eu l'idée de créer son propre commerce et de lancer son projet avec l'aide de son mari, elle était accompagnée par ce dernier depuis le début de son projet.

Notre enquêtée n'a pas suivi de formation et déclare ne pas sentir le besoin d'en faire, elle s'est lancée dans le but d'entreprendre son propre commerce en nous disant : « *je voulais être indépendante et entreprendre ma propre entreprise car je suis une femme qui aime travailler* ». Ses relations avec d'autres entrepreneures sont correctes dit-elle. Sa méthode de recrutement est basée sur l'expérience et le sérieux. Elle dit que son parcours entrepreneurial est très évolutif car elle a ouvert une deuxième crèche et est dans le processus de créer une école primaire.

➤ Deuxième cas

Il s'agit d'une femme âgée de 45 ans mariée et a 3 enfants, elle a créé une école maternelle en 2016 avec un effectif de 12 employés, son père est un français et sa mère algérienne elle est née et vécu en France à l'âge de 17 ans elle a commencé à travailler en tant qu'animatrice sportive des enfants. Elle est venue s'installer en Algérie en 2014, elle s'est retrouvée sans travail et elle a eu un moment de vide dans sa vie où elle a bien réfléchi à ce qu'elle voulait faire, ayant 3 enfants elle a voulu créer un endroit idéal pour eux, c'est là que l'idée d'ouvrir une crèche lui est venue à l'esprit. Pendant qu'elle était en France, elle a suivi une formation d'éducatrice pour petite enfance qui a duré trois années, ce qui était un avantage pour monter sa propre crèche et être présente pour ses enfants en même temps, son mari l'a donc beaucoup aidé dans le côté psychologique. Elle avait pour but de créer un environnement pour ses enfants et pouvoir être indépendante financièrement. « *Quand j'ai eu mes enfants, je*

Chapitre IV Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

n'ai pas eu d'augmentation de salaire(...) j'étais en grossesse avec menace d'accouchement prématuré. Je travaillais quand même alors j'aurais dû être en arrêt de travail »

Elle disait que la formation et l'expérience elle les avait acquises au cours de sa carrière en France. Son expérience professionnelle et sa formation étaient un atout, dans lequel ça lui a permis de bien former ses salariés vu qu'elle a des connaissances dans divers domaines éducatifs et pédagogiques. Et affirme avoir eu de la chance d'avoir recruté un retraité qui était auparavant administrateur au CEM et que tout le village connaissait elle nous a d'ailleurs dit : « *Il m'a été d'une grande aide, et c'est lui qui s'occupe de la gestion administrative de l'établissement* ».

➤ Troisième cas

Un jardin d'enfants créé par une femme entrepreneure qui ne veut pas communiquer son âge, mariée, deux enfants, elle a créé son établissement en 2017 avec un effectif de 9 employés. Elle était enseignante de la langue arabe dans un lycée durant 25 ans, après sa retraite anticipée elle a décidé de se lancer dans la création d'une crèche qui lui a pris 3 ans. Elle a dû passer par de nombreuses complications bureaucratiques et des tas de paperasses, d'ailleurs jusqu'à maintenant, elle avait du mal à gérer les 3 ans d'attente et de chômage mais grâce au soutien de son mari qui a fait appel à son réseau social et amical à plusieurs reprises, elle a pu débloquer certaines situations compliquées et ceci l'a beaucoup aidé durant le processus de création. Cette idée de création de crèche a toujours été un rêve pour elle surtout qu'elle a travaillé dans le domaine de l'éducation pendant longtemps ce qui lui a permis de bien se reconnaître dans le domaine éducatif grâce à son expérience dans la pédagogie, c'était un enchaînement de carrière pour elle. Suite à ça, elle a pu récolter des fonds de son parcours et toutes ses épargnes pour financer son projet. Elle a annoncé qu'elle a recruté son amie d'enfance en tant qu'adjoint administratif, elle est responsable de l'établissement durant son absence, elle est son bras droit selon elle.

➤ Quatrième cas

Il s'agit d'une femme âgée de 39 ans mariée, elle a créé une crèche en 2018 avec un effectif de 10 employés. Elle travaillait autrefois comme assistante de direction dans une école privée spécialisée en langues étrangères, ce travail ne correspondait plus à ses attentes, elle voulait monter sa propre entreprise, cependant son collègue lui a suggéré d'ouvrir une crèche ce qui semblait propre à ses valeurs. Son père était un architecte et sa mère enseignante de mathématiques au CEM. Son mari est agent immobilier.

Chapitre IV Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

Elle s'est donc lancée dans ce projet, qui a été refusé car l'endroit où elle allait louer et ouvrir sa crèche ne répondait pas aux exigences requises pour l'ouverture. Elle était donc obligée de changer d'endroit, son père s'est proposé de lui acheter une maison adéquate aux exigences afin de poursuivre la création, ce qu'elle a donc fait par la suite tout en sachant que son mari était contre l'idée d'ouvrir une crèche, ça ne l'a tout de même pas empêché de continuer, ce qui stimule la femme entrepreneure à donner le maximum de soi-même pour arriver à ses fins. « *Mon mari n'était pas d'accord depuis le jour où je lui ai annoncé ma décision(...) j'avais envie de lui prouver de quoi je suis capable* »

➤ Cinquième cas

Il s'agit d'une jeune femme célibataire âgée de 29 ans, qui a repris avec l'aide de son frère une crèche en 2018 avec un effectif de 9 employés. Elle est dotée d'un diplôme en psychologie clinique, et a travaillé en tant qu'éducatrice de la petite enfance durant 2 ans. Elle aimait ce qu'elle faisait, et son parcours éducatif lui a beaucoup servi dans ce domaine, car elle savait comment traiter les enfants et communiquer avec eux. Elle était très proche de la directrice de la crèche, cette dernière lui a proposé de reprendre sa crèche après son départ définitif pour aller s'installer à l'étranger.

Étant jeune et célibataire, elle a eu quelques difficultés financières, mais grâce aux dispositifs d'accompagnements de l'ANGEM, elle a pu créer cet établissement dans lequel le côté paperasse a pris un peu de temps, mais qui d'après elle ça vaut le coup de réaliser son objectif qui est de trouver son indépendance financière. La présence de son frère était primordiale, dans laquelle il occupe le poste du directeur des services informatiques dans une entreprise privée, au point où il s'absentait de son travail pour lui régler certains détails qui sont liés à l'administration. Car, grâce à ses amis il a fait accélérer certaines étapes de création.

2.2. Discussion des résultats de la pré-enquête

Les rencontres effectuées avec les femmes entrepreneures créatrices de crèches, ont permis de dégager un certain nombre d'observations qualitatives riches d'enseignements que nous avons systématiquement déduit les caractéristiques des entrepreneures interrogées permettent une identification et une compréhension de la trajectoire de cette dernière. Nous notons que ces crèches ont été créées entre 2014 et 2018. L'âge des femmes enquêtées varie entre 29 et 47 ans sont majoritairement universitaires, et ont suivi des formations en rapport directe avec leurs parcours entrepreneurial avant la création sauf l'une d'entre elles.

Chapitre IV Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

La première entrepreneure est issue de milieu professionnel, elle était infirmière et a donc connu le monde du travail et le milieu éducatif, elle a un certain niveau d'instruction assez élevé. Son mari l'a beaucoup aidé lors du processus de création de par son soutien moral et son soutien financier, et c'est grâce à son réseau familial qu'elle a pu réaliser son projet.

« À l'hôpital, je ne me sentais plus à ma place parce qu'on passait six ou sept heures avec les patients, et c'était très fatigant (...) j'avais une envie de liberté, de maîtriser un emploi du temps »

La deuxième entrepreneure est issue d'un milieu professionnel, c'est une femme qui a pour but de créer son propre établissement de la petite enfance comme continuité d'expérience professionnelle dans le domaine éducatif. *« Lorsque je me suis installée en Algérie, je me suis dit, je vais créer ma propre entreprise, qui répond à un besoin souhaité depuis toujours (...) mon objectif est de créer ma boîte et qu'elle soit la meilleure pour mes enfants et qu'elle puisse répondre à leurs besoins »*

La troisième entrepreneure est issue de milieu professionnel, elle était enseignante ce qui l'a beaucoup aidé dans le domaine qu'elle entretient actuellement comme une sorte de continuité pour elle. *« C'est en train de rejoindre, je dirais, une autoroute qui était là depuis longtemps, celle de jeune âge de l'envie de devenir propriétaire d'une crèche »*

Ouvrir une crèche a toujours été un rêve pour elle. C'est grâce à son réseau amical et celui de son mari qu'elle a pu résoudre quelques problèmes liés à la paperasse. Le choix de la création est le fruit d'un exercice d'un métier, d'une conviction sociale et des opportunités locales. En déclarant *« L'amour des enfants ne suffit pas, patience, disponibilité et résistance à la fatigue nerveuse et physique sont des qualités indispensables »*.

La quatrième entrepreneure est issue d'une construction familiale, sa maman était dans le domaine de l'éducation, et elle travaillait comme assistante de direction dans une école de langues. Elle a évoqué la réussite de sa tante dans le domaine entrepreneuriale, c'était une inspiration pour elle, elle témoigne qu'elle a voulu avoir son propre établissement *« Je décide de faire un travail qui me plaît et que j'aime »* car son travail ne correspondait plus à ses attentes, elle s'est donc lancée dans la création d'une crèche tout en sachant que son mari était totalement contre cette idée, par contre elle a eu tout le soutien de son père surtout le soutien financier.

La cinquième entrepreneures issue de milieu universitaire, elle est jeune et diplômée en psychologie clinique. Elle a travaillé comme éducatrice dans une crèche durant 2 ans ce qui lui fait une petite expérience dans le domaine. Elle était très proche de sa patronne qui est allée

Chapitre IV Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

s'installer à l'étranger, c'est donc là qu'elle a décidé de reprendre la crèche avec l'aide financière de son frère et des dispositifs de l'ANGEM. *«J'étais salariée et quand même assez restreinte sur le plan professionnel. J'ai donc rencontré des personnes qui m'encourageaient à m'installer et de changer d'angle de vie, finalement, il était grand temps que je travaille à mon compte(...) je n'étais pas satisfaite de la rémunération de chaque mois(...) j'ai saisi l'opportunité le jour où la directrice m'a annoncé son départ et qu'elle allait vendre son entreprise (...) »*

En premiers lieu, on constate que les réseaux sont fréquemment mis en avant comme un outil à disposition des entrepreneurs pour les aider dans leurs projets, c'est-à-dire d'améliorer leur chance de réussite, stimuler leurs capacités de réduire les coûts, accéder à l'expertise. Ces réseaux, dont la forme est variable amicale, familiale ou autres. En effet, la dernière enquêtée annonce *« J'avais de la chance d'être assez proche de mon ex-patronne, elle m'a accompagnée durant toute la période de la reprise, elle m'a soutenue même dans le côté financier »*. Une sorte d'échange d'expérience, à la fois assurer un transfert de connaissances, d'aider la femme entrepreneure à affiner sa vision en mettant à sa disposition diverses ressources (conseils, financement privilégié, savoir-faire ...)

En deuxième lieu les femmes entrepreneures soulèvent aussi l'insuffisance de l'accompagnement dans l'accès au marché et les difficultés liées à la recherche de l'information. Avant le déclenchement du processus elles ont eu comme difficulté, l'accès aux informations nécessaires afin de concrétiser son idée de création d'une entreprise. Il est facile de créer une entreprise mais l'analyse et l'accès au marché restent très difficiles pour les femmes entrepreneures algériennes comme déclare la quatrième enquêtée *« j'ai passé énormément de temps à courir d'un bureau à un autre pour avoir les informations nécessaire et tout ce qu'il lui faut(...) »*. L'absence de données, la méconnaissance du système administratif et la difficulté d'obtenir des informations fiables posent des contraintes majeures pour le développement et l'épanouissement des entreprises des femmes. Ainsi, la 2^{ème} enquêtée dit : *« j'avais vraiment du mal à accepter comment la paperasse ma pris tant de temps (...) au début je n'ai pas eu des réponses à mes question qui tournaient dans ma tête il n'y avait pas un établissement spécifique pour ça (...) ce qui m'a assez fatigué psychologiquement (...) »*. Ces femmes entrepreneures se trouvent confrontées aussi aux difficultés d'accès aux informations. Certaines entrepreneures reprochent à l'administration de ne pas accorder d'intérêt à leurs projets sous prétexte qu'elles sont de petites tailles. Cette exclusion fragilise leurs activités et réduit leurs opportunités de croissance. Ainsi, les retards accumulés dans le traitement des dossiers est une autre mesure décourageante pour les femmes car, entre-temps, elles demeurent au chômage. Elles estiment

Chapitre IV Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

aussi que les banques, qui devraient développer des outils financiers adaptés aux besoins et réalités féminines, ne sont pas attentives aux doléances des promotrices et ne les soutiennent pas. La troisième enquêtée : « *je me sentais décourager, trois années passées entre attente et espérance* »

Les contraintes liées à la conciliation entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales, ainsi que les pressions de la société traditionnelle, freinent le développement et l'épanouissement de l'activité féminine. Les préjugés et stéréotypes culturels, sociaux et traditionnels exercent une pression sur les femmes malgré les progrès enregistrés dans le système juridique et institutionnel algérien. Ce que la quatrième femme entrepreneure affirme durant l'entretien « *Le premier lieu loué dans un village un peu loin de chez moi ce qui a causer des problèmes dans mon entourage(...) ma belle-famille était contre ce projet de création* »

Le crédit bancaire et les ressources personnelles de ces femmes constituent la première source de financement de l'entreprise, Nombreuses sont les entrepreneures qui déclarent avoir lancé leurs entreprises à partir d'un capital initial personnel ou familial, dans lequel la quatrième femme entrepreneure souligne « *J'ai mis toutes mes économies, de ma carrière professionnelle en tant qu'enseignante* », et une autre « *Mon père m'a acheté une maison convenable aux conditions (...) il s'est chargé du côté financier*»

D'après notre pré-enquête une seule femme a sollicité l'un des dispositifs publics créés par l'Etat pour faire face aux problèmes du chômage (ANGEM). Certaines femmes déclarent que ces dispositifs publics ne sont pas adaptés au profil de la femme entrepreneure algérienne qui souvent se lance dans l'entrepreneuriat après avoir acquis une certaine expérience professionnelle. La deuxième femme entrepreneure « *j'ai travaillé depuis mes 17ans auprès des enfants, j'étais animatrice sportive et j'ai effectué une formation d'éducatrice pour petite enfance qui a durée 3ans dont 15 mois de stage pratique* ».

Les entreprises féminines sont des TPE/PE, la proportion des entreprises individuelles, leur secteur de création n'a pas été choisi au hasard, mais qu'il s'inscrit dans le projet professionnel de l'entrepreneure. Celle-ci a créé son entreprise dans le secteur d'activité correspondant à son diplôme et/ou elle dispose d'une expérience professionnelle. C'est un projet à priori bien préparé. En premier lieu on constate l'importance considérable que les femmes accordent aux réseaux de proximité (parents, amis et connaissances proches). Le manque d'accès aux sources de financement. Les créatrices avaient toutes une expérience professionnelle en tant que salariée plus ou moins conséquente (deux années pour la créatrice la plus jeune et vingt-cinq années pour la plus âgée). Certes, elles soulignent le rôle de leur

Chapitre IV Présentation et discussion des entretiens exploratoires de la pré-enquête

conjoint (quand il a été positif), de leur entourage proche d'une manière générale, et le rôle des institutions d'aide à la création d'entreprise auxquelles elles se sont adressées.

Conclusion du chapitre

On conclut que la trajectoire socio-professionnelle se constitue de la formation initiale ainsi que des expériences acquises, ces femmes ont un certain niveau d'instruction élevé, et le choix du secteur d'activité n'est pas en aléa, car il était un suivi de leur trajectoire professionnelle. C'est des femmes ambitieuses et qui veulent s'initier dans l'entrepreneuriat éducatif et montrer que ce domaine n'est pas fait que pour les hommes.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Au terme de cette étude, l'entrepreneuriat féminin éducatif dans la ville de Bejaia a constitué l'objet de notre recherche. L'objectif principal de cette recherche était de déterminer la trajectoire des femmes entrepreneures, et de savoir plus sur les difficultés rencontrées lors de la création de leurs entreprises plus précisément les établissements d'accueil pour petite enfance, et aussi leurs expériences professionnelles acquises auparavant. À la lumière de tout ce qui a été évoqué, mettant sur un bord la créatrice d'entreprise éducative et sur l'autre, son parcours.

A l'issue de cette étude plusieurs résultats relatifs à la trajectoire des femmes entrepreneures ont été mis à la lumière. Les femmes créatrices d'établissement d'accueil pour petite enfance se sont lancées dans le processus de création entre 29 et 47 ans, toutes issues de milieu universitaire et dotées d'un certain niveau d'instruction ce qui leur a permis de familiariser avec le monde du travail.

Par ailleurs, nous constatons que le choix d'activité de la femme créatrice de crèche est lié à la formation et à l'appui du réseau social car beaucoup d'entre elles reçoivent de l'aide soit de leurs conjoints soit de leurs familles ou encore de leurs amis. Mais aussi que, la formation initiale et les expériences antérieures qui constituent la trajectoire des femmes créatrices de crèches sont les éléments déclencheurs du processus entrepreneurial féminin car la plupart de ces femmes sont issues de milieu universitaire ou professionnel.

Comme on a aussi constaté que les raisons qui ont poussé nos enquêtées d'entreprendre sont d'avoir une liberté d'exploration d'idées, en se libérant de la dépendance financière de leurs parents et puis de leurs conjoints, et aussi reconnaître leurs identités et leur statut social, gagner une place sur le marché, dans la société et surtout avoir une indépendance financière qui leur permet de subvenir à leur besoin économique et assure la survie de leurs familles, et aussi d'investir et agrandir leur entreprise et aller plus loin.

Pour conclure, l'étude que nous avons menée sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Béjaïa, montre qu'il existe une forte intention entrepreneuriale chez les femmes.

Le souhait est d'apporter, à travers ce mémoire, notre modeste contribution dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin. Cependant, quels que soient nos efforts, pour le présenter, ce travail restera toujours vaste et inépuisable. À cet effet, compte tenu de nombre enquêté étudié dans cette recherche et qui n'a touché que quelqu'une des entrepreneures dans

Conclusion Générale

l'entreprenariat éducatif, nous proposons d'effectuer des études qui se situent dans la continuité de la présente en ciblant des catégories d'un échantillon plus large des femmes créatrices de crèche dans la wilaya de Béjaïa.

Liste Bibliographique

Liste Bibliographique

1. Achin, C., & Naudier, D. (2010). Trajectoires de femmes "ordinaires" dans les années 1970. *Sociologie*, 1(1), 77. <https://doi.org/10.3917/socio.001.0077>
2. Adel, F.-Z. (2016). atelier 1 entreprendre. *atelier 1 entreprendre autrement*, 1, 64-66. En ligne : <https://m.20-bal.com/ekonomika/2297/index.html?page=64> le 22/07/2020.
3. Aguiléra, A. (2003). La localisation des services aux entreprises dans la métropole lyonnaise : entre centralité et diffusion. *Espace géographique*, 32(2), 128. <https://doi.org/10.3917/eg.322.0128>
4. Alexandre-Leclair, L., & Redien-Collot, R. (2014). L'intention entrepreneuriale des femmes : le cas de l'Égypte. *Revue internationale P.M.E.*, 26(1), 93-116. <https://doi.org/10.7202/1024272ar>
5. Arabeche, Z., & Ounis, A. E. (2017). L'approche Entrepreneuriale Et Développement Durable : Cas des PME Algériennes. 579. <https://doi.org/10.36539/1427-000-007-031>
6. ASSOCIATION DES FEMMES EN ÉCONOMIE VERTE (AFEV), Diagnostic de terrain : Pour l'inclusion des acteurs locaux dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin à Alger, FFEM et IEMed, 2017, 13, En ligne : https://docs.euromedwomen.foundation/files/ermwf-documents/7421_entrepreneuriatfemininalgerfr.pdf.
7. Audersch, D-B. (2002). Entrepreneurship : A survey of the literature, mimeo, prepared for the european commission, entreprise directorate general, Brussels.
8. Battagliola, F. (2004). *Histoire du travail des femmes*. Paris : la Découverte.
9. Ben Makhoulf, Y., & AknineSouidi, R. (2018). L'entrepreneuriat Féminin et les dispositifs d'aide à la Création d'entreprises en Algérie. <https://doi.org/10.37136/0504-000-024-023>
10. Ben Makhoulf, Y., & AknineSouidi, R. (2018). L'entrepreneuriat Féminin Et Les Dispositifs D'aide à La Création D'entreprises En Algérie. 43. <https://doi.org/10.37136/0504-000-024-023>
11. Ben-makhoulf, Y. Souidi, R. A. (2019). *Les motivations et freins à l'entrepreneuriat féminin en Algérie*. El-BahithReview, 19(01), Algérie, Université KasdiMerbah, Ouargla, . 647-658.

Liste Bibliographique

12. Birley, S., Moss, C., & Saunders, P. (1987). Do Women Entrepreneurs Require Different Training ? *American Journal of Small Business*, 12(1), 27-36. <https://doi.org/10.1177/104225878701200102>
13. Birley, S., Moss, C., & Saunders, P. (1987). Do Women Entrepreneurs Require Different Training ? *American Journal of Small Business*, 12(1), 27-36. <https://doi.org/10.1177/104225878701200102>
14. Boino, P. (1999). *L'intégration fonctionnelle des centres urbains périphérique dans la métropole lyonnaise : à travers la diffusion des modes de garde*. Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, université de Lyon 2, France.
15. Botha, M., Niemann, G., & Van Vuuren, J. (2013). Measuring the effectiveness of the women entrepreneurship programme on potential, start-up and established women entrepreneurs in South Africa. *South African Journal of Economic and Management Sciences*, 10(2), 160-183. <https://doi.org/10.4102/sajems.v10i2.577>
16. Botha, M., Niemann, G., & Van Vuuren, J. (2013). Measuring the effectiveness of the women entrepreneurship programme on potential, start-up and established women entrepreneurs in South Africa. *South African Journal of Economic and Management Sciences*, 10(2), 160-183. <https://doi.org/10.4102/sajems.v10i2.577>
17. Boufeldja, G. (2018). les femmes entrepreneures en Algérie : Contraintes culturelles et désir d'émancipation. *Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed*, 4. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/325253883_Les_femmes_entrepreneures_en_Algerie_Contraintes_culturelles_et_désir_d'émancipation le 17/04/2020.
18. BOUKHARI, M. (2009). le role de l'état vis-à-vis des TPE /PME dans un pays nouvellement adhérent à l'économie de marché : cas de l'Algérie. *colloque international sur la vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé*, 2. En ligne : https://www.airepme.org/images/File/JS2009/A5C16_FINAL.pdf le 11/04/2020.
19. Bourdieu, P. (1998). *La Domination masculine*. Paris : Le Seuil.
20. Boussetta, M. (2011). Entrepreneuriat Féminin au Maroc : Environnement et Contribution au Développement Economique et Social. *Université Mohammed V Rabat, Maroc*, 17-58. En ligne : <http://trustafrica.org/en/publications-trust/icbe-research->

Liste Bibliographique

[reports?download=61:entrepreneuriat-femimin-au-maroc-environnement-et-contribution-au-developpement-economique-et-social le 16/05/2020.](#)

21. Boutefnouchet, M. (1980). *La famille algérienne : évolution et caractéristique récentes*. Sned. Alger.
22. Boutillier, S. (2008). Femmes entrepreneures : motivations et mobilisation des réseaux sociaux. *Humanisme et Entreprise*, 290(5), 21. <https://doi.org/10.3917/hume.290.0021>
23. Bouzekraoui, H. (2015). *Les obstacles au développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc*. Thèse de doctorat en science de gestion, université AbedlmalekEssaadi, Maroc. 6.
24. Brush, C. G., & Hisrich, R. D. (1991). ANTECEDENT INFLUENCES ON WOMENOWNED BUSINESSES. *Journal of Managerial Psychology*, 6(2), 9-16. <https://doi.org/10.1108/02683949110144846 le 13/08/2020>
25. Bruyat, C. (1993). *Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation*. Thèse, université Pierre Mendès-France.
26. Campenhoudt, V. L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales - 5e éd. (Hors Collection) (French Edition)*. DUNOD.
27. Carrier, C., Julien, P.-A., & Menvielle, W. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des études des 25 dernières années. *Gestion*, 31(2), 36. <https://doi.org/10.3917/riges.312.0036>
28. Carrier, C., Julien, P.-A., & Menvielle, W. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des études des 25 dernières années. *Gestion*, 31(2), 36. <https://doi.org/10.3917/riges.312.0036>
29. Chabour, N. (2013). *L'entrepreneuriat féminin en Algérie : cas des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia*. Thèse de Master en science de gestion, Université de Bejaia.
30. Chalal, F (2011). *Les trajectoires personnelles et socio-professionnelles des femmes entrepreneures en Algérie. Le cas des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia*. Mémoire de magister en Sociologie, université a/mira, Bejaia.35.
31. Chalal, F. (2017). *L'entrepreneuriat féminin en Algérie, Entre les exigences du changement social et les stéréotypes du genre*. Science social, Université de Bejaia, 6 (2).

Liste Bibliographique

32. Constantindis, C. (2014). dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat. *revue française de sociologie économie*, 2, 287-300. <https://www.cairn.info/dictionnaire-sociologique-de-l-entrepreneuriat--9782724616408-page-287.htm>
33. Convert, B., & Mahieu, C. (2015). Des logiques d'action entrepreneuriale aux limites de l'entrepreneuriat : un dictionnaire inachevé À propos de Pierre-Marie Chauvin et al. (dir.), Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat, Presses de Science-Po, Paris, 2014, p. 640. *Revue Française de Socio-Économie, Hors-série(2)*, 273. <https://doi.org/10.3917/rfse.hs1.0273>
34. Cornet, A., & Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue française de gestion*, 30(151), 191-204. <https://doi.org/10.3166/rfg.151.191-204>
35. Cusin, F., Steiner, P., & Cusin, F. (1999). Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850). *Revue Française de Sociologie*, 40(2). 27. <https://doi.org/10.2307/3322773>
36. D'Andria, A., & Gabarret, I. (2016). Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 15(3-4), 87. <https://doi.org/10.3917/entre.153.0087>
37. Davis, P. J. (2012). The global training deficit : the scarcity of formal and informal professional development opportunities for women entrepreneurs. *Industrial and Commercial Training*, 44(1), 19-25. <https://doi.org/10.1108/00197851211193381>
38. Denieul, P-N. Madaoui, M. (2010). *Entrepreneurs maghrébins*. IRMC-KARTHALA.227.
39. Divay, S. (2001). Françoise Battagliola, Histoire du travail des femmes, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2000, 123 p. Margaret Maruani, Travail et emploi des femmes, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2000, 124, *Sociologie du Travail*, 43(4), 556-558. [https://doi.org/10.1016/s0038-0296\(01\)01182-7](https://doi.org/10.1016/s0038-0296(01)01182-7)
40. Ettl, K., & Welter, F. (2010). Gender, context and entrepreneurial learning. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 2(2), 108-129. <https://doi.org/10.1108/17566261011050991>

Liste Bibliographique

41. Étude des besoins des entrepreneuses propriétaire de micro entreprises privées ou travailleuses autonome de la ville de Longueuil »Collège condition féminine CLD Longueuil, Société Conseil BPS inc, janvier 2004
42. Fayolle, A. (2004). *Entrepreneuriat, apprendre à entreprendre*. Paris : Dunod.
43. Fayolle, A. Derceorge, J-M. (2012). *Dynamique entrepreneuriale*. 1^{er} édition. de Boeck.
44. Fayolle, A., &Verzat, C. (2009). Pédagogies actives et entrepreneuriat : quelle place dans nos enseignements ? *Revue de l'Entrepreneuriat*, 8(2), 1. <https://doi.org/10.3917/entre.082.0002>
45. Fillion, L-J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, evolution et Tendances. *Revue internationale P.M.E.* 10 (2). 129-172.
46. Firlas, M. (2012). *impact des politiques d'aide de l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes*. mémoire de magister, Sciences de Gestion, université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou .121.
47. Fouquet, A. (2005). Les femmes chefs d'entreprise : le cas français. *Travail, genre et sociétés*, N° 13(1), 31. <https://doi.org/10.3917/tgs.013.0031>
48. Gangloff, B. (2000). *Les compétences professionnelles*. Paris : L'Harmattan.
49. Gasse, Y. (2003). L'influence du milieu dans la création d'entreprises. *Revue Organisations & territoires*, 12(2), 49-56. <https://doi.org/10.1522/revueot.v12n2.757>
50. Georgellis, Y. Wall, H-J. (2000). What makes a region entrepreneuriat ? Evidence from Britain. *Annals of regional science*. 34 (3). 385-403.
51. Ghiat, B. (2015). *Les femmes entrepreneuses en Algérie : Contraintes culturelles et désird'émancipation*, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed. Conférence: 7 Journées Georges DORIoT, Entrepreneuriat et Société, Université de Québec à Montréal, UQAM « Cœur des Sciences» 16 et 17 mai 2018. 01
52. Gillet, A. (2003). *Les femmes créatrices d'entreprises en Algérie: motivations, parcours socio-professionnels et stratégies d'existence*. *Revue en science de l'économie, Marché du travail et genre: Maghreb-Europe*, Université Libre de Bruxelles. p 14. En ligne : https://nanopdf.com/download/les-femmes-creatrices-de-petites-et-moyennes-entreprises-en_pdf, le 20/06/2020.

Liste Bibliographique

53. Gillet, A. (2008). *Emploi et entrepreneuriat des femmes en Algérie : des dynamiques entre traditions et innovations. Emploi et relations sociales*. France-Maghreb, sous la direction d'Abdou. A, Bouyacoub.A, Lallment.M, Madoui.M. Paris: L'Harmattan.
54. *Global Entrepreneurship Monitor. (2017). Women's Entrepreneurship 2016/2017 Report, Martha Lanning edition, Boston.*(2017). En ligne : <https://www.gemconsortium.org/report/gem-20162017-womens-entrepreneurship-report>, le 09/03/2020.
55. Granovetter, M. (1990). The old and the new economic sociology ; A history and a agenda. In R friedland et A.F. Robertson. *Beyond the Marketplace*, Aldine de Grueter.
56. Guechtouli,W. Guechtouli,M. (2014). *L'entrepreneuriat en Algérie : quels enjeux pour quelles réalités ?*. IPAG Business School, Paris.
57. Guibert, M. (2013). *soutient à la parentalité: le quotidien des crèches*, université Paris Descartes, Paris V.
58. Guyot, J.-L., & Vandewattyne, J. (2008). Les logiques d'action entrepreneuriale. Le champ de l'entrepreneuriat : pluralité des approches et richesses du champ d'analyse. *Les logiques d'action entrepreneuriale*, 16-17. En ligne <https://www-cairn-info.www.sndl1.arn.dz/les-logiques-d-action-entrepreneuriale--9782804156244-page-15>, le 22/06/2020
59. Hadjem, M. Guedeche, K. (2017). *Analyse spatiale du potentiel PME dans la wilayade Tizi-Ouzou*. 1(1), Université mouloud Mammeri. Tizi-Ouzou.
60. Hani, F. (2015). Les femmes entrepreneures en Algérie : Contraintes culturelles et désir d'émancipation, Boufeldja GHIAT, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed. *Montréal – UQAM « Cœur des Sciences » 16 et 17 mai*, 01. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/325253883_Les_femmes_entrepreneures_en_Algerie_Contraintes_culturelles_et_desir_d'emancipation le 04/07/2020.
61. Himrane, M. (2017). *La réalité de l'entrepreneuriat féminin: la wilaya d'Alger*. Université de Jijel. CREAD, 4, (1).10-11.
62. Hitache, L. Megherbi-Arab, K. (2015). *promotion sociale et insertion économique de la femme en Algérie : cas des entrepreneures de la wilaya de Bejaïa*. *Revue d'économie et de management*, 14 (1). 97-124.

Liste Bibliographique

63. *L'entrepreneuriat au féminin*, en ligne : <http://lamarielouise.e-monsite.com/pages/nos-decouvertes/les-concepts/l-entrepreneuriat-au-feminin.html> 12/04/2020.
64. Iaz-Garcia, M. Brush, C. (2012). *Genre et propriété de l'entreprise: remettre en question «quoi» et «pourquoi»*. *Revue internationale du comportement entrepreneurial et de la recherche*, 18(1). 4-27.
65. *JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERINNE*. (2019, 22 septembre), En ligne : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2019/F2019058.pdf>. Le 05/07/2020.
66. Joyal, A. (2015). Messsegheem, Karim et Olivier Torrès, Les grands auteurs en entrepreneuriat et PME, Cormelles-le-Royal, Éditions ems Coll. Management et Société, 2015, 491 p. *Revue Organisations & territoires*, 24(3), 72-75. <https://doi.org/10.1522/revueot.v24n3.888>
67. Julien, P.-A. (2018). *Entrepreneuriat. Des logiques aux pratiques d'action*, Michel Marchesnay, Publications de l'Université de Provence, 2017. *Revue internationale P.M.E. : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 31(2), 205. <https://doi.org/10.7202/1049967ar>
68. Julien, P.-A. Marchesnay, M. (1996). *L'Entrepreneuriat*. Paris : Economica.
69. Kaufman, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
70. [Khedim, A. Faradji, B. \(2017\). Evolution de L'entrepreneuriat en Algérie \(2007-2016\) : opportunités et menaces. Journal of Economic Studies, AL-MOASHEER, 01 \(04\). https://doi.org/10.37171/2054-001-004-016](https://doi.org/10.37171/2054-001-004-016)
71. Kounta, A.-S. (1997). *Caractéristiques de l'entrepreneurship Féminin au Mali*. Thèse de doctorat en science en gestion des organisations, Chicoutimi, Québec. 21.
72. Laberge, Y. (2002). Pierre Ansart et André Akoun (dir.), Dictionnaire de sociologie. Paris, Le Robert et le Seuil, 1999, 587 p. *Anthropologie et Sociétés*, 26(2-3), 301. <https://doi.org/10.7202/007085ar>
73. Lapointe, P.-A. (2002). La nouvelle sociologie économique par Benoît Lévesque, Gilles L. Bourque et Éric Forgues, Paris : Desclée de Brouwer, 2001, 268 p., ISBN 2-220-04799-7. *Relations industrielles*, 57(3), 594. <https://doi.org/10.7202/006899ar>
74. LAVOIE, D. (1988), *Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, février, 64.

Liste Bibliographique

75. Lebaron, F. (2008). *La sociologie de A à Z. 250 mots pour comprendre*. Paris : Dunod.
76. Lee, M.-S., & Rogoff, E. G. (1997). Do women entrepreneurs require special training ? An empirical comparison of men and women entrepreneurs in the United States. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 14(1), 4-29. <https://doi.org/10.1080/08276331.1997.10600542>
77. Lee, M.-S., & Rogoff, E. G. (1997). Do women entrepreneurs require special training ? An empirical comparison of men and women entrepreneurs in the United States. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 14(1), 4-29. <https://doi.org/10.1080/08276331.1997.10600542>
78. Leger-J, C. (2013). *Femmes entrepreneurs et forte croissance : est-ce possible ?* Congrès de l'académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Université de dauphine, Paris.
79. *Les petites et moyennes entreprises : force local, action mondiale*. (2000). Synthèse de l'OCDE. <http://www.oecd.org/fr/industrie/pme/1918323.pdf>
80. Lévesque, B. Bourque, G & Forgues, E. (2001). *La nouvelle sociologie économique*. Paris : Desclée de Brouwer. 268.
81. Madaoui, M. (2007). Les petits entrepreneurs d'origine maghrébine. *Hommes et Migrations*, 1266(1), 8-19. <https://doi.org/10.3406/homig.2007.4583>
82. Marcel, J.-C., Akoun, A., Ansart, P., & Akoun, A. (2001). Dictionnaire de sociologie. *Revue Française de Sociologie*, 42(3), 565. <https://doi.org/10.2307/3323034>
83. Menzies, V. Diochon, T. Monica et Gasse, Y. (2004). *Examining Venture related Myths concerning Women Entrepreneurs*. *Journal of Developmental Entrepreneurship*. P1-16.
84. Mialaret, G. (1999). *Psychologie de l'éducation*. Paris : PUF.
85. Minguet, G. (1995), *De l'art d'entreprendre, une sociologie de l'initiative économique*. Mémoire de synthèse pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches. Université de Nantes.
86. Moreau, R. (2004). *L'émergence organisationnelle : Le cas des Entreprises de Nouvelle Technologie*. Thèse de doctorat en Sociologie, université de Nantes. 58.
87. MOUFFOK, N-E. (2018). *Évolution des PME/PMI en Algérie : Cas des PME/PMI de la wilaya de Bejaia (N° 5)*. Université de Bejaia, Algérie. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/336/3/1/60804>

Liste Bibliographique

88. Musette, M-S. (2011). *Employability in Algeria: background paper*. Banque mondiale, Alger.
89. OIT, « Évaluation nationale du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie », SITUATION ET RECOMMANDATIONS, Organisation internationale du Travail 2017.10
90. Pecorini, M. Le roy-zen, R.O. (2002). *Garde et éducation de la petite enfance dans le canton de Genève*. Genève : SRED.
91. Powers, T-N. (2009). *Les obstacles et les solutions des femmes entrepreneures des régions ressources au Québec*. Mémoire de la maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Trois-Rivières. 11.
92. Ratté, S. (1999). Les femmes entrepreneures au Québec : Qu'en est-il ? ., *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*, Montréal, 18-19.
<https://books.openedition.org/pum/10095?lang=fr>
93. Saïb, M. (2014). « les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché de travail algérien ». CREAD, 24.
94. Schmitt, C., & al, E. T. (2009). Les situations entrepreneuriales : proposition d'une nouvelle grille d'analyse pour aborder le phénomène entrepreneurial. *Revue économique et sociale*, 11-68, Enligne :
https://www.researchgate.net/publication/264638436_Les_situations_entrepreneuriales_proposition_d'une_nouvelle_grille_d'analyse_pour_aborder_le_phenomene_entrepreneurial_le_03/08/2020.
95. Siagh, A. (2013). *Contribution du profil entrepreneurial à la réussite des PME : étude empirique du cas des entrepreneurs de la région Ouargla*, thèse de doctorat en science de Gestion de Management, KasdriMerbahde, Ouargla, Algérie.
96. Silke, S. (2007). *pratiquer la psychologie clinique auprès des enfants et des adolescents*. France : DUNOD.
97. Steiner, P. (1999). *la sociologie économique*. Paris : la découverte.
98. . Swedberg, R. (2001). Economic Sociology (Steiner Ph. La Sociologie Économique. Paris : Edition La Découverte, 1999). *Journal of Economic Sociology*, 2(1), 123-125.
<https://doi.org/10.17323/1726-3247-2001-1-123-125>

Liste Bibliographique

99. Tabet, A., Lachachi, W., & Kerzabi, A. (2009). *L'entreprise familiale en Algérie de l'indépendance au conservatisme*. Actes des 11 journées scientifiques du réseau entrepreneuriat, INRPME-AUF-AIREPME. Trois-Rivières, Canada.
100. Tahir Metaïche, F., & Bendiabdellah, A. (2016). Les femmes entrepreneures en Algérie : savoir, vouloir et pouvoir ! *Marché et organisations*, 26(2), 219. <https://doi.org/10.3917/maorg.026.0219>
101. Tola, F. C. (1999). BOURDIEU, Pierre. La domination masculine. Paris : Seuil, 1998. 142. *Horizontes Antropológicos*, 5 (12), 329-330. <https://doi.org/10.1590/s0104-71831999000300017>
102. Toniolo, M. (2012). *La triade enfant/parents/soignants en crèche hospitalière. mémoire de fin d'étude* Institut de Formation en Soins infirmiers Ambroise Paré 9 avenue Charles de Gaulle 92100 Boulogne-Billancourt.
103. [Torrès](#), O. [Messeghem](#), K. (2015). *Les grands auteurs en entrepreneuriat et PME*. EMS, Grands auteurs. 416.
104. Verheul, I., Stel, A. V., & Thurik, R. (2006). Explaining female and male entrepreneurship at the country level. *Entrepreneurship & Regional Development*, 18(2), 151-183. <https://doi.org/10.1080/08985620500532053>
105. Verstraete, T. Fayolle, A. (2004). *Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat*. 7^{ème} congrès international francophone en entrepreneuriat et PME. Montpellier.
106. Verstraete, T., & Fayolle, A. (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4(1), 33. <https://doi.org/10.3917/entre.041.0033>
107. WOMEN IN BUSINESS OF ALGERIA (WIBA), Diagnostic de terrain : Développer l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Sétif, FFEM et IEMed, 2018, 22. En ligne : https://docs.euromedwomen.foundation/files/ermwf-documents/8303_developper_l'entrepreneuriat_feminin_fr.pdf
- Zalio, P-P. (2004). L'entreprise, l'entrepreneur et les sociologues. *Entreprises et histoire*, 35(1), 28-29. <https://doi.org/10.3917/eh.035.0016>.

Résumer

Etude porte sur la création de l'entreprise féminine éducative : étude sociologique auprès des femmes créatrices de crèche de la wilaya de Bejaia, dont l'objectif principale est de dévoiler les éléments qui constituent la trajectoire socioprofessionnelle des femmes entrepreneures, ainsi d'identifier les contraintes rencontrées par ces femmes lors de la création par exemple l'accès restreint au financement.

Mots clés : entrepreneuriat féminin ; trajectoire socioprofessionnelle ; femme entrepreneure ; crèche ; Bejaïa

Abstract

Study focuses on the creation of a female educational company: sociological study among women nursery creators in the wilaya of Bejaia; of which the main goal is to reveal the elements that make up the socio-professional trajectory of women during creation, for example restricted access to financing.

Keywords: female entrepreneurship; socio-professional trajectory; female entrepreneur; nursery; Bejaia.